



CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE
PROFESSEURS DES ECOLES
SESSION 2003

RAPPORT DU JURY

Le concours de recrutement de professeurs des écoles, organisé en 2003 dans l'Académie de Montpellier, a réuni 5019 candidats pour 476 postes.

Le présent rapport, établi par le président du jury en lien avec les membres du jury et la division des examens et concours, retrace le déroulement de la session 2003.

Il constituera, pour tous les candidats de la session 2004, une source de renseignements particulièrement riche: textes de référence sur l'organisation du concours, sujets et analyse des différentes épreuves.

Sa publication procède de notre volonté d'assurer une parfaite circulation de l'information sur les modalités de recrutement.

Chacun pourra y puiser de précieuses indications pour sa préparation et je souhaite qu'il soit largement utilisé.

Que soient ici remerciés toutes celles et tous ceux qui contribuent, avec efficacité et dévouement, à la réussite de l'organisation du concours.

William MAROIS

Recteur de l'Académie de Montpellier

SOMMAIRE

• En préalable et en bref	p. 2
• A – Présentation générale du CRPE 2003	p. 4
1 – Données statistiques relatives au concours 2003	p. 5
1.1. Postes	
1.2. Inscriptions	
1.3. Tableau récapitulatif	
2 – Etapes du concours	p. 6
2.1. Epreuves d'admissibilité	
2.2. Epreuves d'admission	
3 – Résultats globaux du concours 2003	p. 10
4 – Profil des candidats admis	p. 10
4.1. Choix disciplinaires	
4.2. Sexe et âge	
4.3. Niveau de diplôme	
4.4. Préparation au concours et situation antérieure	
• B – Commentaires sur les épreuves	p. 12
1 – Epreuve de français	p. 13
2 – Epreuve de mathématiques	p. 16
3 – Epreuve de sciences et technologie	p. 17
4 – Epreuve d'histoire – géographie	p. 18
5 – Epreuve de langues vivantes	p. 20
5.1. Allemand	
5.2. Anglais	
5.3. Espagnol	
6 – Epreuve d'arts plastiques	p. 25
7 – Epreuve d'éducation musicale	p. 30
8 – Epreuve d'éducation physique et sportive	p. 32
9 – Epreuve d'entretien pré-professionnel	p. 33
10 – Epreuve de langues régionales	p. 35
10.1. Catalan	
10.2. Occitan	
• C – Perspectives 2004	p. 37
1 – Epreuves d'admissibilité	p. 38
1.1. Epreuve de français	
1.2. Epreuve de mathématiques	
2 – Epreuves d'admission	p. 39
2.1. Epreuve d'entretien pré-professionnel	
2.2. Epreuve orale à option	
• sciences et technologie	
• histoire- géographie	
2.3. Epreuve orale à option	
• langue vivante étrangère ou à extension régionale	
• arts plastiques	
• musique	
2.4. Epreuve d'éducation physique et sportive	
3 – Programmes	p. 52
• D – Annexes	P. 55

EN PREALABLE ET EN BREF

Le nombre de postes mis au concours a considérablement augmenté en dix ans : il a été multiplié par 2,86 depuis le premier concours de recrutement en IUFM (création de ces derniers à la rentrée 1991, après la mise en place en septembre 1990 des trois IUFM expérimentaux de Grenoble, Lille et Reims).

Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Postes au concours	165	240	211	227	233	235	260	312	427	464	444 +48(a)	428 +44(b) +4(c)

(a) 444 au titre de la 1^{ère} voie ; 18 au titre de la 2^{ème} (langues régionales); 30 au titre de la 3^{ème} (aides éducateurs).

(b) 428 au titre de la 1^{ère} voie ; 15 au titre de la 2^{ème} (langues régionales); 29 au titre de la 3^{ème} (aides éducateurs).

(c) 4 au titre de la principauté d'Andorre.

L'effectif élevé de candidats – 5 019 inscrits pour la première voie, soit près de douze pour un poste – a permis de maintenir un **bon niveau de concours**. En effet, il fallait obtenir 12.95 de moyenne pour être admis (13,10 lors de la session 2002). Et le dernier inscrit sur la liste complémentaire (59ème) a eu de bons résultats, assez homogènes, sanctionnés par une moyenne de 12.61 (12,76 en 2002) - ce qui représente un écart relativement réduit de 0.34 points entre le dernier admis (428^{ème}) et le dernier inscrit sur la liste complémentaire.

La liste complémentaire a considérablement diminué et est revenue à son niveau de la session 1997. Elle constitue de nouveau- ce qui est sa vocation majeure- un moyen souple de gestion des personnels du premier degré.

<i>Evolution de la liste complémentaire 1992-2003</i>												
Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre d'inscrits	221	268	242	212	196	60	91	209	479	313	91	59

Sur l'effectif des 428 admis au titre de la 1^{ère} voie, 242 étudiants ont préparé le concours dans un IUFM, soit un taux de 56.54 %.

Malgré la progression du nombre des candidats extérieurs, il est indéniable que l'IUFM constitue un lieu efficace de préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles. Il conviendrait d'ailleurs d'ajouter au nombre des admis qui ont préparé le concours durant l'année 2002-2003 les admis ayant suivi un cursus IUFM durant les années précédentes.

S'agissant de l'organisation générale du CRPE, il importe de souligner que **les règles qui s'appliquent aux concours de la fonction publique ont été respectées**, en particulier celle excluant du jury les formateurs préparant au concours (cf. BO spécial n° 13 du 16 décembre 1999).

En outre, des sujets inter académiques ont été élaborés pour les épreuves d'admissibilité. Et un important travail d'harmonisation a été réalisé pour les épreuves d'admission, tant en amont, lors de la phase de préparation (définition de critères et de procédures) que durant les épreuves et à l'issue de celles-ci (production de statistiques, par commission et globalement).

Opération complexe, lourde et délicate, le concours de recrutement de professeurs des écoles mobilise, pour l'ensemble des épreuves d'admission et d'admissibilité, de très nombreux personnels (inspecteurs, professeurs, conseillers pédagogiques, personnels administratifs et de service), dans quatre centres départementaux (Carcassonne, Montpellier, Nîmes et Perpignan).

Il exige, dès le début de l'année scolaire, après un bilan approfondi de la dernière session, au double plan de l'élaboration des sujets et des modalités d'organisation, et un examen des composantes nouvelles du concours, en termes de contenus et d'organisation, la mise en place d'un dispositif rigoureux pour préparer la session suivante. Ce travail fondamental d'analyse et d'anticipation associe notamment l'ensemble des coordonnateurs d'épreuves et les responsables des services académiques compétents.

Comment ne pas rendre hommage, pour conclure, à toutes celles et tous ceux – personnels des divisions des examens et concours du rectorat et des inspections académiques ; inspecteurs d'académie/inspecteurs pédagogiques régionaux et inspecteurs de l'éducation nationale ; professeurs, directeurs d'école, conseillers pédagogiques – dont la **grande disponibilité, l'engagement personnel, la rigueur professionnelle** ont permis que la session 2003 du concours de recrutement de professeurs des écoles se déroule dans les meilleures conditions et offre aux candidat(e)s la possibilité de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Cet investissement est d'autant plus important que l'efficacité de notre Ecole dépend très largement de la qualité du recrutement des personnels enseignants.

Monsieur le Recteur, président du concours, et moi-même leur renouvelons nos plus vifs remerciements et leur exprimons ici toute notre gratitude.

Montpellier, le 26 septembre 2003

J. RAYMOND

Inspecteur d'académie
président du CRPE par délégation

A. PRESENTATION GENERALE DU CRPE 2003

1. DONNEES STATISTIQUES RELATIVES AU CONCOURS 2003

1.1. Postes

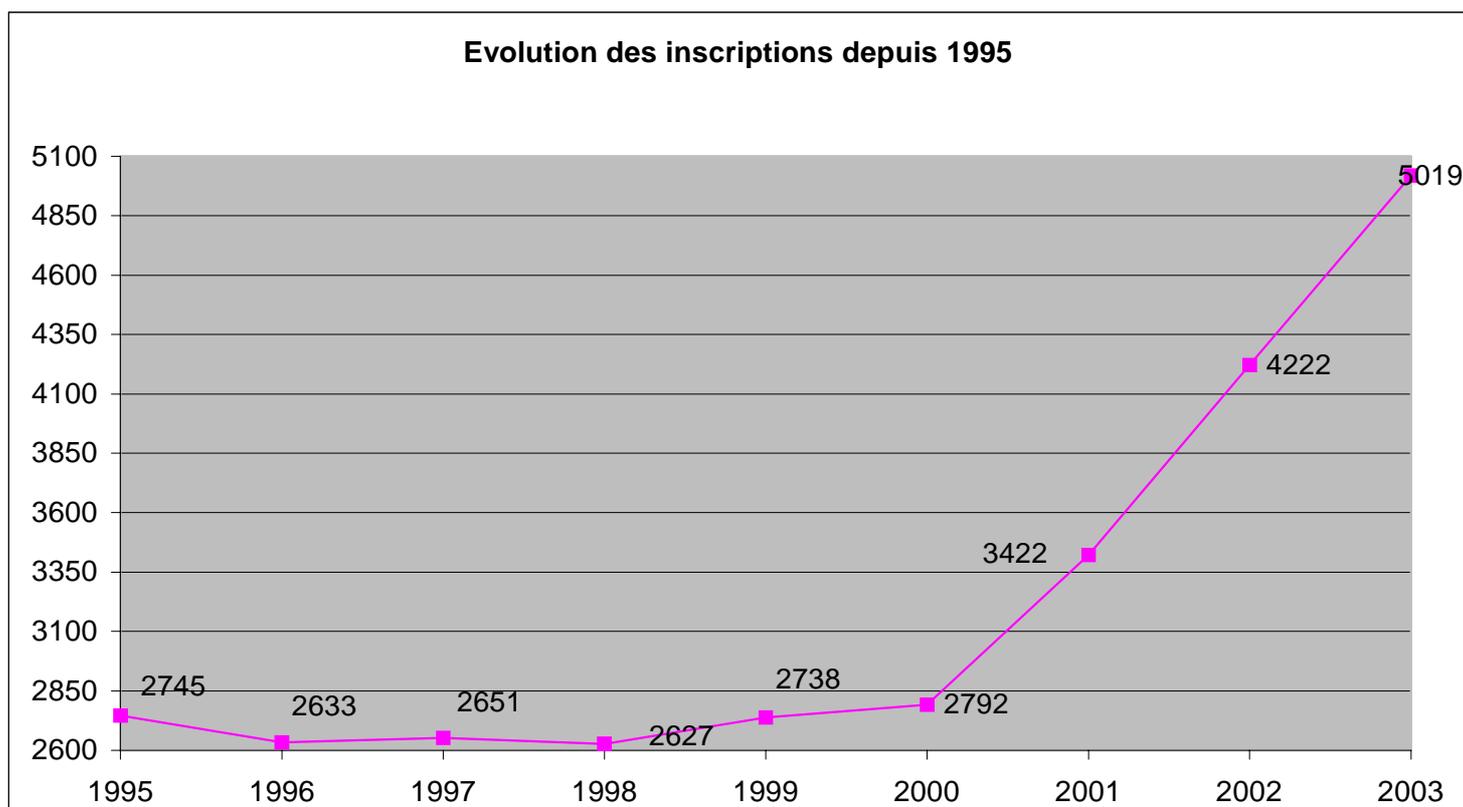
472 postes – hors les 4 postes de l'Andorre – ont été mis au concours de la session 2003 (428 au titre de la 1^{ère} voie ; 15 au titre de la 2^{ème}, celle des langues régionales ; 29 au titre de la 3^{ème}, celle des aides - éducateurs), contre 492 en 2002 soit 20 postes de moins, ce qui correspond à l'évolution analysée des besoins pour l'académie de Montpellier.

1.2. Inscriptions

5 019 personnes se sont inscrites au concours (+ 797 par rapport à la session 2002, soit + 18.88%, + 1 549 par rapport à la session 2001, soit + 44.64% ; + 2 249 par rapport à celle de 2000, soit + 81.19%).

3 231 candidat(e)s (64.38% des inscrits) se sont effectivement présenté(e)s aux épreuves d'admissibilité ; ce qui correspond à 7,55 candidats par poste mis au concours (5.98 à la session 2002, 5,59 à la session 2001, 5 en 2000).

Evolution des inscriptions depuis 1995



1.3. Tableau récapitulatif

SESSION	pré-inscrits	inscrits	présents	admissibles	admis	Liste complémentaire
2000	3 425	2 792	2 225	1 236	427	479
2001	4 017	3 422	2 557	1 230	464	313
2002	5 625	4 222	2 943	1 131	444	91
2003	7 066	5 019	3 231	928	428	59

2. ETAPES DU CONCOURS

2.1. Epreuves d'admissibilité (coefficient : 8)

Français et mathématiques (chaque épreuve étant affectée du coefficient 4).

Les copies, anonymées, ont fait l'objet d'une double correction.

Les correcteurs, désignés conformément à la réglementation en vigueur (NS n° 99-196 du 7.12.1999, BO spécial n° 13 du 16 décembre 1999), sont membres des corps d'inspection, maîtres formateurs et conseillers pédagogiques, professeurs des lycées et collèges.

La **moyenne des notes obtenues en français** par les candidat(e)s qui ont composé est de 9.76 (9.21 à la session 2002, 9.99 en 2001, 10,04 en 2000), dans une fourchette de 0,00 à 19,00.

1 742 candidat(e)s ont eu la moyenne (53.09 % des présent(e)s à cette épreuve).

La **moyenne des notes obtenues en mathématiques** est de 9.00 (9,07 à la session 2002, 10,82 en 2001, 8,58 en 2000), dans une fourchette de 0,00 à 16,75.

1 292 candidat(e)s ont eu la moyenne (39,98 % des présent(e)s à cette épreuve).

1 488 candidat(e)s ont obtenu la moyenne aux épreuves d'admissibilité (46,05 % des présent(e)s) et 928 ont été déclaré(e)s admissibles, soit 28.72% des présent(e)s (38.50% à la session 2002, 48.10% en 2001 et 55,60 % en 2000).

Cette diminution du pourcentage des admissibles résulte à la fois d'une moindre qualité des performances d'ensemble et, eu égard aux besoins estimés des départements de

l'académie pour l'année scolaire 2003-2004, d'une réduction importante de la liste complémentaire par rapport à celle des deux années précédentes.

2.2. Epreuves d'admission (coefficient : 10)

★ **Première série d'épreuves** : épreuve écrite à option (coefficient 2)

Les candidat(e)s choisissent entre histoire - géographie et sciences - technologie.

Les choix des candidat(e)s admissibles et les résultats obtenus ont été les suivants :

Session 2001

Epreuve	% de choix	Moyenne	Fourchette
Biologie-géologie	39.67 %	10.26	04.00 à 19.50
Histoire-géographie	35.21 %	13.18	05.00 à 19.50
Sciences-technologie	25.12 %	12.60	04.75 à 18.50

Session 2002

Epreuve	% de choix	Moyenne	Fourchette
Biologie-géologie	38.60%	13.09	05.25 à 19.50
Histoire-géographie	37.40%	12.40	04.00 à 19.00
Sciences-technologie	24,00%	11.21	03.75 à 16.50

Session 2003

Epreuve	% de choix	Moyenne	Fourchette
Histoire-géographie	40.63%	12.58	01.00 à 20.00
Sciences-technologie	59.37%	13.37	02.00 à 20.00

L'écart entre les moyennes la plus élevée et la plus basse s'est réduit à 0.79 en 2003 (contre 1,88 en 2002 et 2,92 en 2001).

★ **Deuxième série d'épreuves** : épreuve orale à option (coefficient 2)

Les candidat(e)s choisissent entre langue vivante, arts plastiques et musique.

Les choix des candidat(e)s admissibles et les résultats obtenus ont été les suivants :

Session 2001

Epreuve		% de choix	Moyenne	Fourchette
Langue vivante		49.20%	13.38	04.50 à 20.00
	Anglais	59.17%	12.97	
	Allemand	6.12%	14.07	
	Espagnol	26.11%	14.06	
	Italien	4.46%	12.22	
	Occitan	2.81%	14.68	
	Catalan	1.00%	17.00	
	Portugais	0.33%	13.75	
Arts plastiques		17.70%	12.00	03.50 à 20.00
Musique		33.10%	14.84	04.50 à 20.00

Session 2002

Epreuve		% de choix	Moyenne	Fourchette
Langue vivante		51.50%	13.37	03.00 à 20.00
	Anglais	58.73%	12.97	
	Allemand	7.20%	15.20	
	Espagnol	24.66%	13.78	
	Italien	4.28%	13.06	
	Catalan	0.86%	16.25	
	Portugais	0.68%	14.50	
	Occitan	3.59%	14.40	
Arts plastiques		17.30%	13.21	04.50 à 20.00
Musique		31.20%	14.21	06.00 à 20.00

Session 2003

Epreuve		% de choix	Moyenne	Fourchette
Langue vivante		51.62%	13.38	04.00 à 19.00
	Anglais	60.34%	12.84	
	Allemand	7.31%	15.15	
	Espagnol	26.51%	13.62	
	Italien	1.88%	14.83	
	Catalan	0.62%	16.50	
	Portugais	0.21%	18.00	
	Occitan	3.13%	15.77	
Arts plastiques		17.24%	13.86	01.00 à 20.00
Musique		31.14%	13.63	06.00 à 20.00

L'écart entre les moyennes la plus élevée et la plus basse est de 0.48 en 2003 (il avait diminué de façon sensible en 2002, passant de 2,84 en 2001 à 1).

★ Troisième épreuve, obligatoire : éducation physique et sportive (coefficient 2)

Les candidat(e)s choisissent une épreuve parmi les options proposées (course 2000m, badminton, danse individuelle, danse en duo) :

- 67.56% ont choisi la course 2000m ;
- 15.20% ont choisi le badminton ;
- 16.70% ont choisi la danse individuelle ;
- 0.54% ont choisi la danse en duo;

et ils doivent tous soutenir l'entretien propre à ce domaine d'activités.

La moyenne globale obtenue par les 928 admissibles est de 11.24 (12.79 à la session 2002, 12.59 à la session 2001) Elle se décompose comme suit :

	2001	2002	2003
épreuve d'EPS à option	11.40	11.98	10.85
Natation	15.69	15.60	Supprimée en 2003
entretien EPS	11.60	11.83	11.64

★ Quatrième épreuve, obligatoire : entretien professionnel (coefficient 4)

Du fait de sa nature et de son coefficient, cette épreuve est essentielle pour l'admission, d'autant que toute note égale ou inférieure à 5/20 est éliminatoire - 62 candidat(e)s ont été éliminé(e)s à la session 2003, soit 6.68 % des admissibles (6.00% à la session 2002, 4.22% à la session 2001 et 7,60 % à la session 2000).

Moyenne	Fourchette
12.59	01.00 à 20.00

3. RESULTATS GLOBAUX DU CONCOURS 2003

Les 428 emplois mis au concours de la session 2003 au titre de la 1^{ère} voie (compte non tenu des 4 emplois pour l'Andorre) ont été pourvus- soit 46.12 % des admissibles.

En outre, 59 candidat(e)s ont été inscrit(e)s sur la liste complémentaire (91 lors de la session 2002, 313 lors de la session 2001 et 479 lors de la session 2000).

Les moyennes des notes des 428 candidat(e)s admis(e)s sur la liste principale varient de 16.77 /20 pour le « major » de la promotion à 12.95 /20 pour le dernier admis (428^{ème}) , ce qui atteste le bon niveau du concours 2003.

S'agissant de la liste complémentaire, les moyennes restent satisfaisantes : de 12.94/20 pour le premier inscrit (429^{ème}) à 12.61 /20 pour le dernier inscrit (486^{ème}).

4. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS (liste principale)

4.1. Choix disciplinaires

★ Epreuves orales à option : 1^{er} groupe

36.45 % ont composé en histoire - géographie, et ont obtenu une moyenne générale de 15.00 /20 ;

63.55% ont composé en sciences - technologie, avec une moyenne générale de 15.05/20.

★ Epreuves orales à option : 2^{ème} groupe

51.40 % ont opté pour une langue vivante, avec une moyenne générale de 16.51 /20 ;

30,14 % ont opté pour la musique, avec une moyenne générale de 15,83 /20 ;

18,46 % ont opté pour les arts plastiques, avec une moyenne générale de 15,01 /20 ;

★ Epreuve obligatoire d'entretien professionnel

La moyenne des admis s'élève à 16.02/20 -

★ Epreuves d'éducation physique et sportive

51.40 % ont opté pour le badminton, avec une moyenne générale de 13.27 /20 ;

30,14 % ont opté pour la course (2000m), avec une moyenne générale de 11.56 /20 ;

18,46 % ont opté pour la danse individuelle, avec une moyenne générale de 12.17 /20 ;

Moyenne de l'entretien EPS : 13.63

Moyenne générale de l'épreuve d'EPS : 12.78

4.2. Sexe et âge

84.1 % des admis sont des femmes - 360 sur 428 (81.3% à la session 2002, 77,6 % à la session 2001 et 77.5% à la session 2000).

Les candidat(e)s admis(e)s ont de 21 à 43 ans.

La répartition des tranches d'âge, qui est comparable à celle de la session précédente, est la suivante :

Age	1999	2000	2001	2002	2003
25 ans et moins	69,23%	61,59%	64.44%	67.12%	69.16%
26 à 30 ans	22,40%	29,51%	28.88%	20.72%	19.86%
31 à 35 ans	5,12%	5,62%	4.52%	7.66%	7.48%
36 à 40 ans	1,28%	2,11%	1.72%	3.38%	3.27%
plus de 40 ans	1,92%	1,17%	0.44%	1.12%	0.002%

4.3. Niveau de diplôme

Diplôme	1999	2000	2001	2002	2003
Licence	67,62%	62,06%	61.20%	65.75%	65.54%
Maîtrise	24,00%	23,42%	23.90%	19.80%	19.15%
DEA - Doctorat	0,64%	3,98%	4.90%	6.30%	4.20%
Autres titres (équivalences)	7,05%	10,54%	10.00%	8.15%	10.28%
Mère 3 enfants*	-	-	-	-	0.9%

- Dispense de diplôme

4.4. Préparation au concours et situation antérieure

Sur les 428 admis(e)s, 242 ont préparé le concours dans un IUFM, soit 56.54 % (62.61% à la session 2002, 65,3% en 2001, 60,42 % en 2000 et 69,5 % en 1999).

Les 186 autres lauréats n'ont pas suivi une préparation IUFM, du moins pour la session 2002. Dans ce groupe, 96 sont des étudiants (22.43%) et 90 des candidat(e)s « autres » (21.03%) : salariés du secteur privé, demandeurs d'emploi, personnes sans profession.

B. COMMENTAIRES SUR LES EPREUVES

1. Epreuve de FRANÇAIS du CRPE - Session 2003

Remarques générales :

Comme pour les sessions précédentes, le sujet était commun à plusieurs académies du Sud-Est (plus Toulouse) qui s'étaient au préalable concertées sur son choix.

Les modalités de l'épreuve n'ont pas changé et n'avaient donc rien qui puisse surprendre un candidat normalement préparé.

Le thème commun aux deux volets du sujet - la didactique de l'oral - ne présentait lui non plus aucune difficulté particulière : c'est là une problématique qu'on ne peut pas ne pas rencontrer dès lors qu'on conduit une réflexion sur l'enseignement du français, dans le premier comme dans le second degré.

La moyenne générale de l'épreuve est de 9,76/20. Les correcteurs ont utilisé toute l'échelle des notes.

C'est l'analyse des documents pédagogiques (2nd volet) qui a, en proportion, donné les résultats les plus faibles. Aussi conseillera-t-on aux futurs candidats de se familiariser davantage avec les manuels en usage dans les classes, pour y identifier les compétences requises et visées à chaque niveau et pour porter sur les démarches choisies un regard suffisamment critique.

Il convient enfin de rappeler que, s'agissant d'une épreuve de français, l'orthographe est largement prise en compte dans l'évaluation des copies. De nombreux candidats s'en sont trouvés pénalisés. Au-delà de la seule orthographe, la qualité de l'expression en général (correction de la syntaxe, richesse ou simplement justesse du lexique, lisibilité de l'écriture, etc.) est un facteur fortement discriminant.

Remarques particulières :

Volet I

1^{ère} partie : synthèse de documents

La première partie du volet I invitait à une synthèse de trois textes (le temps de lecture n'a donc pas fait problème) quasi contemporains, sur la prise en compte et sur l'évaluation de l'oral dans le système scolaire actuel.

La difficulté de la construction du plan de synthèse tenait paradoxalement à l'apparent consensus des textes sur le thème abordé. Les trois textes, en effet, dans des perspectives et avec des arguments certes divers, sont d'accord sur l'essentiel : l'école doit prendre à son compte un véritable apprentissage de l'oral. Le devoir ne pouvait donc pas s'organiser sur la confrontation de thèses opposées. Ce qu'on pouvait dès lors

attendre des candidats, c'est qu'ils perçoivent au moins les deux pôles qui structurent les textes : d'une part l'utilité, voire la nécessité (en distinguant les raisons et les moyens), d'un apprentissage de l'oral ; d'autre part les difficultés ou les obstacles que rencontre pareille mise en œuvre : le poids de la tradition de l'écrit, les risques d'inhibition, les maladresses (tantôt illusion d'une « parole libre », tantôt, à l'inverse, rigidité d'exercices oraux purement mécaniques).

Quoi qu'il en soit, on attend d'une synthèse qu'elle soit vraiment construite, c'est-à-dire qu'elle rende compte des textes dans leur ensemble, et non pas dans leur succession, en recensant, d'un texte à l'autre et selon un ordre signifiant, les points de rencontre et les éventuelles divergences.

À cette contrainte d'organisation s'ajoutent des exigences plus formelles :

- une introduction qui indique d'emblée la thématique commune, qui présente les documents et qui annonce les différents mouvements du devoir à venir ;
- des références précises aux textes, inscrites si possible dans la continuité syntaxique des phrases ;
- le choix d'un système énonciatif objectif : les thèses soutenues par les textes n'ont pas à être évaluées ; de façon générale, on s'abstiendra d'écrire à la 1^{ère} personne ;
- le respect de la proportion indiquée par le texte officiel : entre un quart et un tiers de la longueur du dossier ;
- une conclusion qui rappelle les enjeux et les choix en présence.

2^{nde} partie : analyse d'une production d'élève

L'analyse de la production d'élève obligeait d'abord à relever les faits grammaticaux demandés, mais aussi à les analyser. Ainsi, la première question (sur la maîtrise des accords) invitait à montrer que les erreurs trouvaient souvent une explication simple (homophonie, éloignement du sujet et du verbe) et que, globalement, le niveau d'acquisition est correct.

La deuxième question, portant sur la syntaxe, permettait à la fois de relever les compétences phrastiques non encore maîtrisées (confusion entre interrogation directe et indirecte, omission d'une subordonnée dans une phrase complexe), mais aussi de souligner la bonne maîtrise des éléments constitutifs de la cohérence textuelle :

- la séquence narrative est complète ;
- le système des reprises et des connexions est pertinent ;
- le récit au passé repose sur un bon maniement du couple imparfait/passé simple.

Cette dernière question est l'occasion de rappeler que la préparation à l'épreuve ne doit pas se centrer sur la seule grammaire de phrase, mais prendre aussi en compte les éléments de cohérence textuelle et de cohésion énonciative.

Volet II

Les documents pédagogiques proposés à l'analyse sont constitués de deux extraits de *L'Île aux mots* touchant à la problématique de l'oral. Une fois identifié – arguments à l'appui – le cycle concerné, il convenait d'analyser et d'évaluer les documents, en montrant les points positifs et négatifs au regard des objectifs visés (*raconter* pour le premier, *donner un avis* pour le second) et surtout en fonction des démarches choisies : comment, par exemple, amener des élèves du cycle 2 à réfléchir au fonctionnement de l'oral à partir d'énoncés écrits ? Des élèves du cycle 2 sont-ils à même de saisir l'humour qui sous-tend l'affiche du second document ?

Pour la troisième question, on attendait des candidats qu'ils proposent au moins une activité pour chacun des deux documents. Pour le premier, on pouvait, par exemple, proposer un travail de reformulation qui eût amené les élèves à corriger le dysfonctionnement du récit fait par le personnage de Jules (qui énonce des *effets* sans *causes*, ou avant elles) ; ou bien, puisqu'on était sur la compétence narrative, on pouvait proposer l'élaboration orale d'un début, d'un milieu ou d'une suite de récit. Pour le second document, on pouvait concevoir un débat réglé dans le domaine du « vivre ensemble », ou faire imaginer d'autres formulations, de type publicitaire, en faveur de telle ou telle cause collective.

Remarques générales

L'épreuve était classique, tant pour le premier volet- composé dans sa première partie de 4 exercices et dans sa deuxième partie de l'analyse d'une copie d'élève -que pour le deuxième volet, qui demandait une analyse critique de pages extraites d'un manuel de CE2.

La moyenne obtenue et la répartition des notes sont sensiblement identiques à celles du concours 2002 (12% des candidats ont une note inférieure ou égale à la note éliminatoire).

Volet I (théorique)

1. Première partie

Elle était composée de 4 exercices de longueur et de difficulté différentes permettant de tester les connaissances des candidats dans des domaines variés : pourcentages, nombres décimaux, géométrie élémentaire, problème de robinets, etc.

Il est regrettable que certains candidats au concours ignorent la différence entre un nombre et une de ses écritures ou ne sachent pas composer des pourcentages.

2. Deuxième partie

Cette partie demandait d'étudier les réponses d'un élève de CM2 à trois exercices sur la manipulation des heures et des minutes. L'analyse des procédures suivies demandait évidemment une connaissance des difficultés rencontrées à cet âge pour les conversions et les compléments à 60.

Volet II

Le sujet était construit à partir d'un manuel de CE2. La donnée en annexe des programmes du cycle 3 permettait aux candidats de répondre à des questions relativement fermées sur la comparaison des nombres entiers. Certaines portaient sur des points précis du vocabulaire utilisé dans cette classe : intercaler, comparer, ranger, etc. ; d'autres sur des aspects plus transversaux liés à l'apprentissage d'une notion à l'école élémentaire.

3. Epreuve de SCIENCES et TECHNOLOGIE du CRPE – Session 2003

L'épreuve orale est de 30 minutes, avec 1 heure 30 de préparation.

Nature de l'épreuve

L'unique épreuve orale de sciences concerne les disciplines Sciences physiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Technologie.

Chaque candidat reçoit un dossier constitué de l'énoncé d'un sujet et de plusieurs documents à sa disposition (extraits de manuels scolaires, productions d'élèves, documents officiels).

Cette épreuve vise à repérer chez le candidat la capacité à mettre en pratique des savoirs dans l'élaboration de séquences d'enseignement en sciences et technologie. Elle met le candidat en situation de classe. Au cours de l'entretien, le jury peut interroger le candidat sur son exposé, sur le contenu scientifique et les démarches, pour prolonger la situation du thème proposé, ainsi que sur les deux autres disciplines de l'épreuve. Les connaissances exigibles se limitent aux programmes du collège.

Le contenu des dossiers est en rapport avec l'une ou l'autre des trois disciplines et concerne l'un des trois cycles de l'école primaire.

A titre d'exemple, trois dossiers sont joints à ce rapport (un de Sciences de la Vie et de la Terre, un de Sciences physiques, un de Technologie).

Evaluation

L'évaluation finale tient compte de l'adéquation des réponses au dossier, des connaissances tant didactiques que disciplinaires, des qualités de communication - dont l'utilisation du tableau et du rétroprojecteur.

Le temps imparti à l'exposé oral est de 15 minutes et une bonne gestion de ce temps a été prise en compte.

Remarques générales

Les prestations des candidats ont, pour la plupart, correspondu aux attentes telles qu'elles étaient décrites dans les textes officiels. Certains candidats ont été surpris par le changement de nature de l'épreuve et n'étaient pas préparés à la prestation attendue. L'énoncé du sujet a été parfois lu de façon trop superficielle, ce qui a entraîné un exposé peu personnalisé. Il est recommandé aux candidats de respecter les demandes précises du sujet de leur dossier.

Les manuels scolaires, comme toute documentation, sont à utiliser avec une certaine prudence : les candidats devraient avoir un certain esprit critique vis-à-vis des documents fournis (adaptation au niveau scolaire, pertinence, etc.).

Résultats obtenus

La fourchette des notes obtenues est remarquablement large, de 02 à 20 sur 20, ce qui montre l'hétérogénéité des candidats et l'excellence de certains d'entre eux.

La moyenne académique (de 13,37) est un reflet de la valeur de la majorité des candidat(e)s.

4. Epreuve d'HISTOIRE-GEOGRAPHIE du CRPE - Session 2003

Les épreuves d'histoire -géographie se déroulaient pour la première année à l'oral, selon des modalités nouvelles. Ces modifications n'ont pas empêché les candidats de faire preuve de beaucoup de compétences : la moyenne de l'épreuve se situe à 12.58 et de nombreux candidats ont réussi de brillantes prestations, sanctionnées par d'excellentes notes.

Les candidats au concours 2004 doivent d'abord lire avec beaucoup d'attention le texte du Bulletin Officiel de l'Education Nationale qui définit l'épreuve et son programme (BO n°29 du 18 juillet 2002).

Le texte indique clairement que l'évaluation porte sur *la maîtrise des connaissances*. Il est inutile de se présenter à une telle épreuve sans avoir fait l'effort préalable d'acquérir des connaissances que l'on peut situer à un niveau de fin de collège. On n'exige pas des connaissances encyclopédiques de la part des candidats, mais une culture générale d'histoire et de géographie qui permet de percevoir des enjeux, d'étayer un discours, de porter un regard critique sur des documents. Les sujets proposés n'envisagent jamais des questions de détail mais préfèrent de grands thèmes généraux d'histoire et de géographie, tels qu'ils sont formulés dans le programme du concours.

Les stratégies fondées sur l'idée qu'avec des documents « on s'en tire toujours » sont irrémédiablement vouées à l'échec. A ce titre, une utilisation convenable du vocabulaire spécifique aux disciplines historique et géographique constitue un critère tout à fait pertinent de la maîtrise des connaissances.

Il est indispensable d'avoir également réfléchi aux grands champs d'intérêt indiqués en préambule du programme du concours : temps historique, histoire et mémoire, espace géographique, paysage, etc.

Pour l'exposé, les jurys ont été particulièrement attentifs aux aspects suivants, mentionnés dans le texte qui définit l'épreuve :

- La capacité à *lire attentivement les documents pour en dégager les informations essentielles* et à *les mettre en relation*. On n'attend pas du candidat un commentaire des documents. Leur mise en relation doit permettre une explicitation des enjeux qui vont guider l'exposé. La construction du discours doit également s'opérer en référence aux informations contenues dans les documents.

- La capacité à *structurer son exposé*, à construire un discours organisé qui a un sens, à proposer une argumentation. Si les candidats ont la liberté de proposer le plan ou la problématique de leur choix, le jury reste attentif à l'organisation du discours. Tous les plans, toutes les problématiques, qui sont laissés à l'initiative des candidats puisque les sujets ne comportent pas de questions, sont acceptables à condition qu'ils fassent preuve de cohérence et de pertinence au regard des thèmes suggérés par les documents.

- La capacité à *porter un regard critique sur les documents* proposés. L'exposé n'est jamais une invitation à une critique en règle contre un auteur, un manuel, une thèse, une « école » ; l'aptitude à critiquer un document ou une affirmation pour élaborer sa propre argumentation reste une compétence du professeur.
- La capacité à *envisager l'intérêt, les problèmes et les difficultés de l'enseignement de l'histoire et de la géographie à de jeunes enfants*. Les candidats ne sont jamais invités à construire l'ensemble d'une séance. En revanche, proposer un exercice en rapport avec le sujet, imaginer une évaluation, penser à une activité en classe permet d'évaluer si le candidat a « les connaissances nécessaires pour enseigner à l'école primaire ».
- *L'aisance à l'oral* fait partie du métier d'enseignant. Elle se mesure par exemple à la clarté d'exposition, à la maîtrise du temps, à la volonté de communiquer.

L'entretien compte pour la moitié de la note et ne doit donc pas être négligé. Si l'on a le sentiment d'avoir réalisé un exposé médiocre, il est tout à fait possible de se rattraper grâce à l'entretien. Le jury peut alors être amené à demander des précisions sur l'exposé ou à élargir la réflexion. Encore faut-il montrer une *volonté d'écouter les questions et de chercher à y répondre, une ouverture d'esprit et une aptitude à dialoguer*.

L'entretien se prépare, au cours de l'année, en s'entraînant à ces situations de communication, le jour de l'épreuve en anticipant pendant la préparation les questions et les thèmes qui pourront être abordés par le jury.

Dans tous les cas, les candidats peuvent être rassurés sur les intentions du jury. Elles n'ont pour objectifs que de mettre le candidat en situation de faire preuve de toutes ses compétences et de favoriser l'échange.

Les langues vivantes font partie de la deuxième série d'épreuves d'admission : épreuves orales à option (coefficient 2). Les candidat(e)s choisissent entre langue vivante, arts plastiques et musique.

Si l'on compare les chiffres de la session 2003 à ceux des sessions 2001 et 2002, on constate que le pourcentage de candidats ayant choisi les langues vivantes est en augmentation.

Les changements introduits dans la définition des épreuves et l'attribution des coefficients (15 points sur 20 à la partie compréhension et exploitation de documents oraux authentiques) n'ont donc pas détourné les candidats de l'épreuve de langues vivantes. Ceux qui s'y sont présentés ont obtenu des résultats de qualité, comparables à ceux des années précédentes.

"L'épreuve permet d'apprécier les qualités du candidat à communiquer dans la langue choisie et d'évaluer la maîtrise de quelques simples [outils] de réflexion sur l'enseignement de cette langue à l'école primaire. L'épreuve comprend deux parties ».

5.1. Allemand

Les statistiques montrent, sur les trois dernières années, une légère progression du nombre de candidats ayant choisi l'allemand- ce qui dans le contexte actuel est très encourageant- ainsi qu'une constance dans les notes, qui restent très bonnes. Ces résultats devraient engager les candidats à persévérer dans un choix favorable à la diversification de l'enseignement des langues.

Les trois-quarts des candidats étaient très bien préparés à l'épreuve et avaient choisi l'allemand parce qu'ils avaient une bonne maîtrise de cette langue. Pour les candidats - peu nombreux- qui n'ont pas réussi, on conseillera tout d'abord une lecture attentive et approfondie des textes afin de mieux connaître la nature des épreuves.

Quelques recommandations concrètes :

Lors de l'audition du document, il ne faut pas hésiter à prendre des notes. Le candidat doit avoir à l'esprit qu'il y a deux auditions et s'entraîner à la technique du résumé. Il est judicieux de faire part de ses propres réactions sur le document avant même que la commission n'intervienne.

L'entretien est l'occasion d'expliquer les raisons de son choix pour l'allemand, de présenter son expérience de germaniste vis-à-vis de la langue et du pays, ce qui intéresse toujours le jury.

Comme dans tout entretien, il importe de ne pas se focaliser sur ce que l'on n'a pas compris et ne pas hésiter à faire répéter une question que l'on ne comprendrait pas.

Concernant le document pédagogique, il est essentiel de bien connaître les textes officiels, car c'est un point que la commission aborde nécessairement, et d'insister aussi sur la place que l'on compte donner aux langues dans son enseignement, en pensant à l'interdisciplinarité et aux projets que l'on peut construire dans cette perspective.

5.2. Anglais

Les modifications introduites dans le déroulement de l'épreuve et l'attribution des coefficients (15 points sur 20 à la partie compréhension et exploitation de documents oraux authentiques) n'ont pas empêché les candidats de se présenter à l'épreuve d'anglais et d'y obtenir des résultats satisfaisants dans l'ensemble.

Les documents sonores proposés, tirés de reportages et d'interviews, étaient authentiques et aptes à déclencher la prise de parole. Les supports sonores étaient compréhensibles et exploitables par des candidats ayant étudié l'anglais jusqu'au baccalauréat, à condition qu'ils aient veillé à garder un contact avec la langue de façon à ne pas perdre leurs acquis.

Conseils pour se préparer à la première partie de l'épreuve (expression orale : entretien à partir d'un document authentique) :

- Regarder la télévision britannique ou américaine. Enregistrer avec un magnétoSCOPE des émissions en VO tirées des chaînes publiques et des chaînes câblées ou satellitaires : journaux télévisés, films en VO, séries en VO. S'exercer à prendre de brefs passages en notes (1 ou 2 phrases) : repérer pour chaque mot la syllabe accentuée, repérer les mots accentués dans la phrase; repérer les auxiliaires réduits, les liaisons, puis répéter le passage à haute voix en imitant le modèle. Prendre des notes succinctes et les réutiliser immédiatement pour construire de brèves reformulations écrites puis orales. Utiliser le dictionnaire pour vérifier le sens mais également la prononciation (transcription phonétique) des mots inconnus.
- Saisir les occasions de rencontrer des anglophones : par exemple des étudiants, des assistants de langue vivante des écoles, collèges, lycées, IUFM. Ils sont nombreux en Languedoc-Roussillon.
- Lire régulièrement la presse (journaux, magazines). Relire des extraits d'oeuvres littéraires abordées pendant les études secondaires ou en premier cycle

universitaire. Utiliser un dictionnaire pour constituer un carnet de vocabulaire et vérifier la prononciation des mots connus ou inconnus.

La commission ne demande pas aux futurs enseignants d'être bilingues, mais est en droit d'exiger d'eux une langue correcte, tant du point de vue de la fluidité que du lexique et de la syntaxe. Là encore, un candidat qui a étudié l'anglais jusqu'au baccalauréat et veillé à ne pas perdre ses acquis se présentera avec un niveau suffisant et de bonnes chances de réussite.

Conseils pour se préparer à la deuxième partie de l'épreuve (entretien didactique en français) :

Une bonne connaissance des instructions officielles (programmes de l'école et programme d'anglais à l'école primaire) est nécessaire. Mais il ne s'agit en aucun cas de se livrer à un exposé général sur les textes officiels.

De même, le jury ne demande pas au candidat d'analyser de façon exhaustive le contenu des documents proposés. En effet, en fonction de ses objectifs, un enseignant doit savoir analyser les documents à sa disposition pour pouvoir opérer les choix qui s'imposent en fonction des élèves auxquels il s'adresse (classe, âge, niveau de connaissances et de compétences).

Le candidat devra donc se préparer en examinant des supports pédagogiques issus du matériel existant : extraits de guides ou de manuels, livres du maître, documents audiovisuels ou iconographiques.

5.3. Espagnol

1-Première partie: *communication orale à partir d'un document sonore ou audiovisuel*

Durée : 20 minutes

Barème : 3/4 de la note globale

Cette épreuve vise essentiellement à s'assurer que le candidat est capable de comprendre un document sonore ou audiovisuel authentique et de communiquer dans la langue choisie. Elle consiste en un échange en langue vivante étrangère à partir de ce document (durée : 2 minutes) écouté deux fois par le candidat devant le jury.

Le candidat a le droit de prendre des notes pendant les écoutes.

Critères d'évaluation

1. Compréhension du message oral
2. Communication :
 - correction phonétique
 - correction grammaticale
 - aisance, richesse de la langue
3. Connaissances générales de la civilisation et de la culture du pays concerné

Sujets proposés : des thèmes d'actualité

- Exemples:
- Bip bip en los pupitres
 - La caza de las tortugas en Costa Rica
 - ¿Por qué fumar ?
 - La educación en Centroamérica
 - Las ciberguarderías

Déroulement de cette partie de l'épreuve

Certains candidats, parce qu'ils venaient de préparer la partie pédagogique, ont été surpris qu'on leur demande d'abord de réagir par rapport au document sonore.

Passé ce moment de surprise, chaque candidat a bénéficié de 2 écoutes successives au cours desquelles il a pu prendre des notes.

Le jury a d'abord écouté le candidat, puis lui a posé des questions (demande de précisions relatives au sens, dialogue autour du thème abordé, etc.).

Remarques et conseils

Si la compréhension a été généralement assez bonne, cela n'a pas été toujours le cas de l'expression orale.

Pour améliorer leur niveau, tant en compréhension qu'en expression orale, il est conseillé aux candidats de :

- se mettre dans des situations de communication en langue espagnole le plus souvent possible : faire des séjours en Espagne ou dans les pays hispanophones, établir des échanges avec des natifs (assistants, étudiants Erasmus, etc.) ;
- écouter des émissions de radio, regarder la télévision, enregistrer des émissions en VO sur les chaînes publiques, cablées ou satellitaires ;
- s'entraîner à la compréhension à partir de ces enregistrements (prise de notes, reformulation de l'essentiel, vérifications d'écoute, utilisation du dictionnaire, constitution d'un lexique et réemplois en situation d'échanges, etc.) ;
- s'entraîner à rendre compte d'un document audio ou vidéo en travaillant à plusieurs et avec l'aide d'un assistant de langue espagnole par exemple ;
- lire la presse des pays hispanophones, lire ou relire des oeuvres (ou extraits d'oeuvres) littéraires.

2- Seconde partie de l'épreuve : *étude d'un support pédagogique*

Préparation : 15 minutes. Durée : 10 minutes

Barème : 1/4 de la note globale

Elle consiste en un entretien à partir d'un support pédagogique et se déroule en français.

Critères d'évaluation :

Le candidat doit montrer sa capacité à :

- décrire et analyser le document
- définir des objectifs et une démarche
- imaginer et décrire des activités
- argumenter et communiquer

Sujets proposés : il s'agit de dessins et/ou d'exercices variés, extraits de méthodes d'enseignement de l'espagnol langue étrangère ou de livres pour enfants publiés en Espagne.

Ils sont assortis de l'énoncé suivant (le même pour tous les sujets):

« *Les candidats réfléchiront aux points suivants :*

- choix de la classe*
- objectifs de la séance*
- démarche pédagogique*
- activités transversales*
- évaluation.* »

Déroulement de cette partie de l'épreuve

L'énoncé détaillé a guidé les candidats dans leur démarche.

Beaucoup ont souhaité montrer qu'ils avaient une bonne connaissance des instructions officielles et ils l'ont fait au début de leur exposé, pour justifier le choix de la classe.

Pour ce qui est des objectifs de la séance, ils ont été mieux ciblés que l'an dernier. En revanche, bien que se faisant en français, l'explication de certains termes grammaticaux est restée parfois très floue (*a, en, de, por* sont pour certains candidats de « petits mots » que l'on met devant le nom -le stress aura sans doute fait oublier le terme « préposition »- ; un autre parlera de « propositions »).

La partie relative aux activités transversales a été bien réussie, témoignant ainsi de la créativité et de l'inventivité des candidats.

Remarques et conseils

Si une bonne connaissance des instructions officielles est indispensable, il est utile de rappeler qu'il n'est pas attendu des candidats un exposé théorique mais bien une mise en œuvre concrète de ces instructions dans les classes concernées.

De même, les candidats doivent s'entraîner à effectuer de véritables choix pédagogiques dans les documents proposés. Ces choix indispensables sont fonction du niveau d'enseignement et des objectifs que s'assigne l'enseignant à un moment donné et en fonction d'une progression qui se veut réaliste et cohérente.

Il conviendra donc de se préparer à cette partie de l'épreuve à partir de supports pédagogiques divers (documents écrits, iconographiques, audiovisuels, etc.) validés pour l'enseignement : manuels scolaires (utilisés en France ou en Espagne), livrets destinés aux maîtres, etc.

6. Epreuve d'ARTS PLASTIQUES du CRPE - Session 2003

L'épreuve comprend deux parties.

Première partie de l'épreuve: la production plastique.

Le dossier documentaire présenté au candidat sur une planche de format A 3 est constitué d'un ensemble de documents visuels et textuels associant des univers différents tels que des reproductions d'oeuvres d'art ou d'affiches, des vignettes de bandes dessinées, des textes, des photographies d'objets, d'architectures, de paysages ou d'environnements divers.

La production plastique du candidat exploite tout ou partie du dossier documentaire proposé par le jury, sans sujet ni consigne précise.

Le candidat est invité à se saisir librement des documents pour mettre en oeuvre des opérations de sélection, de montage et de liaison au service d'intentions expressives. Dans son travail, il peut associer, modifier, détourner les documents utilisés avec les techniques et les matériaux courants des arts plastiques, en plan ou en volume, sur un support initial de format A 3.

La production plastique doit s'inscrire obligatoirement sur un format A3. S'il s'agit d'un volume, il n'y a pas de limitation en hauteur (rester raisonnable), la surface de base étant le A3.

Le candidat apporte son matériel. Sont exclus tous les matériaux à séchage lent ainsi que les bombes aérosols. Les appareils photos ne sont pas admis. En revanche, les pistolets à colle (pour la fixation d'objets) et sèche-cheveux (pour accélérer le processus de séchage) sont autorisés.

L'attention des candidats est attiré sur le fait que le dossier documentaire de format A3 peut être utilisé dans son intégralité ou partiellement.

Il n'est pas obligatoire de chercher des liens entre tous les éléments du sujet. Le candidat doit construire sa propre problématique en prenant appui sur un ou plusieurs documents. Il lui est demandé d'opérer des choix.

Session 2003

La majorité des candidats a tenu compte du sujet, avec des mises en oeuvre plus ou moins complexes- cadre, cadrage, emboîtement de points de vue, etc.

Seuls quelques travaux n'avaient aucun rapport avec les exigences de l'épreuve.

Le jury a apprécié la bonne qualité d'ensemble pour cette épreuve.

Seconde partie de l'épreuve: l'entretien

Nature de l'épreuve

Elle consiste en un entretien avec le jury.

Cet entretien prend *appui sur la réalisation plastique du candidat*, de manière à faire apparaître ses intérêts et ses connaissances d'ordre artistique et culturel ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

Le jury fait porter l'évaluation sur les points suivants :

- Les qualités techniques et expressives de la production du candidat.

- La pertinence de l'analyse des images ou documents retenus dans le dossier fourni et la capacité du candidat à exploiter ces éléments dans la réalisation, à expliciter oralement les aspects formels de sa réalisation plastique (organisation des lignes, formes, couleurs, matières sur un support et un format donnés), à rendre compte de ses intentions et à justifier ses choix plastiques.

- La culture artistique générale du candidat en référence aux programmes de l'école primaire. ;

- La connaissance des ressources offertes par les institutions et l'environnement artistique et culturel.

Déroulement de l'épreuve

La durée de l'entretien est de 20 à 25 minutes : 15 minutes pour l'exposé ; 5 à 10 minutes de questionnement, en fonction du temps de l'exposé.

Il est rappelé au candidat que les trois parties de l'entretien s'appuient sur la production plastique élaborée auparavant.

Les candidats peuvent se munir de leurs notes personnelles.

Il appartient à chaque candidat de gérer la répartition du temps consacré à chaque partie de l'entretien. Il a été remarqué que, souvent, la troisième partie (proposition pédagogique) est sacrifiée, faute de temps.

Organisation

L'épreuve ne comprend plus de temps de préparation surveillée.

Les candidats se sont rendus directement dans la salle attribuée à leur commission de passage, en respectant leur heure de convocation.

Une salle de travail (non surveillée) a été mise à la disposition des candidats qui souhaitent travailler au calme avant leur passage devant les commissions.

1^{ERE} PARTIE DE L'ENTRETIEN : ANALYSE DES IMAGES OU DOCUMENTS RETENUS DANS LE SUJET FOURNI.

Il s'agit, pour le jury, d'évaluer la capacité du candidat à s'approprier d'une manière personnelle les diverses propositions faites par le sujet. On peut avancer la notion de compréhension sensible.

Il n'est pas nécessaire d'analyser la totalité du dossier documentaire.

Trop nombreux sont les candidats qui s'attachent à « décortiquer » dans le détail chaque document et se trouvent dans l'impossibilité de dégager, dans les quelques minutes nécessaires à cet exercice, une problématique ou un questionnement. Extraire une problématique consiste à se débarrasser du superflu pour centrer le propos sur l'essentiel.

On conseille au candidat de ne pas hésiter à montrer ses capacités de curiosité et de créativité. En effet, s'il s'approprie réellement les enjeux plastiques présentés par les documents, il trouvera facilement de quoi alimenter la 3^{ème} partie de son entretien.

Exemple : un document présentant une oeuvre de Christo pouvait facilement donner lieu à une réflexion sur la relation caché-montré, ouvrant sur un type de propositions pédagogiques autour de l'objet caché, d'organisations spatiales, etc.

2^{EME} PARTIE DE L'ENTRETIEN : PRESENTATION DE LA PRODUCTION PLASTIQUE ET ARGUMENTATION.

Est évaluée la capacité du candidat à rendre compte de ses intentions et à justifier ses choix plastiques.

Pour la session 2003, les membres du jury notent des progrès dans la présentation orale du travail plastique qui, dans l'ensemble, s'est révélée moins descriptive que lors des sessions précédentes.

Les candidats doivent faire preuve de capacité de transfert des connaissances acquises au cours de leur formation.

Les références culturelles semblent souvent rapprochées de la production plastique sans grande pertinence. La connaissance de la démarche des artistes cités s'avère succincte ou erronée. Puisque la référence est nécessaire pour témoigner d'une ouverture culturelle, le jury a préféré une seule référence bien comprise plutôt que l'énumération faisant office de catalogue.

On note une confusion du vocabulaire et une pauvreté générale du lexique inhérent aux arts plastiques. Une utilisation appropriée, même quantitativement limitée, du vocabulaire spécifique aux arts plastiques reste indispensable.

3^{EME} PARTIE DE L'ENTRETIEN : PROPOSITION PEDAGOGIQUE ET CONNAISSANCE DES RESSOURCES OFFERTES PAR LES INSTITUTIONS ET L'ENVIRONNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL.

La connaissance des programmes de l'école primaire et des ressources offertes par les institutions et l'environnement artistique et culturel est évaluée à travers une proposition pédagogique articulée avec la production plastique.

Quelques candidats de cette session ont tenté de donner un objectif pour chacun des niveaux d'enseignement. Cependant, pour éviter une dispersion dans laquelle se perd le candidat, il semble plutôt bénéfique d'approfondir un objectif pédagogique en direction d'un cycle déterminé. Peu de candidats se sont montrés capables de situer un niveau d'enseignement correspondant aux documents proposés en s'appuyant sur les instructions et programmes officiels.

Il semble évident que la problématique pédagogique du candidat doit être fondée sur des choix justifiés. Dans cette partie de l'épreuve, l'accent doit être mis sur les capacités à extraire du ou des document(s) un élément questionnant qui pourra être transposé en problème simple à résoudre par l'élève.

Une fois l'objectif pédagogique dégagé, le candidat doit se demander :

- *sous quelle forme apparaîtra le problème plastique de la séquence ?*
- *quelle disposition d'opérationnalisation sera mise en place ?*
- *quels seront les appuis sur les ressources offertes par les institutions et l'environnement artistique et culturel ?*
- *comment sera évaluée cette action ?*

Rappelons l'importance de la connaissance des instructions officielles. Il est souhaitable que les candidats connaissent les ressources culturelles disponibles et qu'ils en tiennent compte dans leur proposition.

Remarques concernant la discipline et le métier d'enseignant

« Le candidat doit faire preuve qu'au-delà de la maîtrise des compétences et des connaissances nécessaires pour enseigner à des élèves d'école primaire dans la discipline ou le domaine considéré, il a réfléchi aux problèmes spécifiques que pose aux enfants l'apprentissage de notions et d'éléments de méthode propres à cette discipline ou à ce domaine ».

Le jury a apprécié des prestations dans lesquelles les candidats ont su faire part de l'état de leur réflexion sur les objectifs de la pratique des arts plastiques à l'école, avec des remarques personnelles. En revanche, on note des candidats peu préparés ou d'autres qui ont une méconnaissance totale de ce que sont les arts plastiques. Enfin, il subsiste chez certains candidats une confusion avec le travail manuel.

Les candidats sont donc invités à réfléchir et à se documenter sur le champ référentiel que recouvrent les arts plastiques dans une dimension transversale, et à s'interroger sur le but de la pratique des arts plastiques à l'école.

A titre d'exemples, quelques pistes possibles : qu'attendent-ils des arts plastiques pour les élèves ? Qu'attendent les élèves des arts plastiques ? Dans quel but se pratiquent les arts plastiques à l'école ? Est-ce uniquement faire pour faire ? Quelles relations s'instaurent entre la transversalité et les arts plastiques ?

Conclusion

- Principaux manques repérés :

Absence de problématique pédagogique.

Peu d'ancrage dans les textes officiels pour fonder des propositions pédagogiques.

Des difficultés à entrer dans la « mythologie » des enfants ; c'est-à-dire s'adapter à leur stade de développement psychologique, à leurs préoccupations, à leurs centres d'intérêt, à ce qui peut être déclencheur et motivant pour l'activité des élèves en classe.

- Conseils généraux :

Etre attentif à la façon de se présenter et de s'exprimer.

Veiller à la structuration de son discours.

Être précis au niveau des termes employés : (« abstrait, figuratif, sujet, objet, notion, procédé, moderne, contemporain », etc.).

Faire usage de références culturelles précises et judicieuses.

Eviter la description redondante de la production plastique ou des documents.

Dégager une problématique pédagogique précise.

Réfléchir sur les rôles et les buts des arts plastiques à l'école.

En définitive, le jury attend une connaissance minimale des programmes et textes officiels ; il souhaite constater chez le candidat les éléments d'une réflexion sur le rôle de l'enseignant auprès des enfants, sur les enjeux de sa future profession.

7. Epreuve d' EDUCATION MUSICALE du CRPE - Session 2003

L'épreuve de musique au CRPE est composée de deux parties : une première consacrée à l'expression musicale individuelle du candidat ; une seconde à l'analyse de productions musicales mises en rapport avec des pratiques pédagogiques. Ces deux parties interviennent pour moitié dans la notation finale.

La première partie de l'épreuve se divise elle-même en deux séquences :

L'interprétation vocale ou instrumentale doit permettre au candidat de se mettre musicalement en valeur, de montrer ses capacités à s'inscrire dans une démarche artistique.

Le court entretien qui suit la prestation lui donne la possibilité de justifier ses choix, choix qui seront d'autant plus clairement explicables qu'une réflexion préalable aura été menée et aura présidé au choix de l'œuvre et de son interprétation personnelle (adéquation entre les capacités techniques réelles du candidat et la pièce choisie, adéquation de la tessiture du candidat et de la tonalité, choix d'interprétation, intérêt du texte, de la musique, du rapport entre les deux, utilisation pertinente des nombreuses possibilités d'accompagnement, etc.).

Outre la maîtrise vocale ou instrumentale (*justesse, précision rythmique, qualité du phrasé, articulation*), la capacité du candidat à s'engager dans une interprétation personnelle et expressive, à porter son projet artistique, à le communiquer, à mettre en valeur ses compétences, fait l'objet d'une évaluation.

La seconde séquence consiste en **l'interprétation d'un extrait** (tiré au sort) *d'un répertoire personnel de cinq chants* adaptés aux élèves de l'école primaire.

Il s'agit là de mesurer, au-delà des compétences strictement musicales du candidat évaluées également lors de la première séquence, sa capacité à connaître, construire, s'approprier, interpréter de mémoire, justifier, un répertoire pertinent, adapté à sa vie professionnelle future.

Là encore, nous ne saurions insister sur l'intérêt qu'a le candidat à travailler dans le sens d'une personnalisation de son répertoire. La richesse et la diversité potentielle du répertoire chanté à l'école primaire sont telles qu'il est décevant, voire inquiétant, de constater la manière dont l'éducation musicale sera portée dans les classes, d'assister fréquemment à la présentation redondante d'un même répertoire, constitué des cinq mêmes chants, et justifié par les mêmes arguments. Une démarche artistique doit aussi présider à la constitution d'un répertoire pédagogiquement pertinent.

Concernant le support écrit, une page « sommaire » reprenant l'ensemble du répertoire (avec les chants numérotés) est nécessaire ; elle facilite le choix de l'extrait présenté et sa localisation, sa mise en perspective dans un ensemble qui sera lui aussi évalué.

La seconde partie de l'épreuve est consacrée à l'analyse de productions musicales mises en rapport avec des pratiques pédagogiques, suivie d'un entretien avec le jury.

L'écoute des productions est effectuée durant le temps de préparation, le candidat étant libre de faire réécouter un extrait durant la passation.

Notons que le nombre de productions peut se situer entre un et trois, et que la durée totale des productions est limitée à 4 minutes, un texte de présentation permettant de les identifier.

Quelques questions sont destinées à aider le candidat dans son commentaire et dans la structuration de son discours. En général au nombre de trois, elles proposent le cheminement suivant :

- La première question invite à un commentaire analytique succinct de la séquence permettant à la fois de dégager l'impression d'ensemble et quelques éléments musicaux y contribuant. Lorsqu'il y a plusieurs extraits, la mise en exergue des points communs et des différences entre les extraits est nécessaire.
- La seconde question incite au recensement des pistes d'exploitations pédagogiques possibles (autres écoutes en relation, activités vocales, de création, relations interdisciplinaires, etc.).
- La troisième question concerne l'illustration concrète d'une des pistes.

Nous ne saurions trop inciter le candidat à bien lire et bien distinguer les questions posées, pour structurer davantage son propos en suivant le plan induit.

Cette partie de l'épreuve permet d'évaluer des *compétences musicales et culturelles* (capacités à repérer les éléments musicaux caractéristiques d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres et à en rendre compte), mais aussi des *compétences liées à la professionnalité* (capacité à relever les pistes possibles d'exploitation en classe, à en proposer une illustration concrète), enfin des *compétences liées à la communication* (capacité à réagir, pertinence de la forme du propos, adéquation du vocabulaire, etc.).

8. Epreuve d'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE- Session 2003

L'épreuve d'éducation physique et sportive comprend deux séquences :

- une APS (activité physique et sportive) choisie par le candidat : 2000m, badminton, danse (1/2 de la note) ;
- une séquence d'entretien à partir d'un sujet tiré au sort (1/2 de la note).
-

La moyenne générale de l'épreuve d' EPS est de 11,24/20.

Séquence « Option » : 3 Options.

La moyenne de cette séquence est en baisse de 1,07 point, à 10,85.

2000 m : moyenne de 10,51 (- 1,56 points / saut en longueur).

Cette discipline est nouvelle et beaucoup de candidats l'ont choisie (593). L'athlétisme demeure un choix « refuge ».

La part attribuée au contrat étant significative, une attention particulière doit lui être portée.

Danse : moyenne de 11,47 (3 duos : 6,77).

Le nombre de candidats est relativement stable (149).

La prestation devrait être une création au service d'une intention, d'un argument, d'une émotion. La présentation chorégraphique devrait exprimer une intention artistique et non une prestation de type codifié.

Badminton : moyenne de 11,85.

Il s'agit d'une nouvelle option, choisie par 129 candidats (15,2%). Le niveau d'ensemble paraît satisfaisant.

Séquence « Entretien » : moyenne de 11,64.

Les meilleures notes sont attribuées aux candidats qui ont construit leur exposé en répondant aux questions du sujet.

Leur analyse argumentée, dans l'exposé, est étayée par des connaissances référées :

- à l'activité physique proposée dans le sujet et à son analyse didactique ;
- à l'activité des élèves mis en situation d'apprentissage ;
- aux textes officiels qui organisent l'éducation physique et sportive à l'école.

Ces candidats n'hésitent pas à s'impliquer par des choix personnels qu'ils fondent sur une réflexion prenant appui sur leur pratique personnelle (physique, pédagogique, etc.

9. Epreuve d'ENTRETIEN PRE-PROFESSIONNEL- Session 2003

Avis concernant l'épreuve

Cette épreuve constitue un excellent moyen de mettre en perspective les connaissances et la réflexion des candidats.

La nécessité de s'adapter et de réagir à tout sujet ne renvoyant pas à la spécialité du candidat est intéressante à apprécier. Le jury relève l'importance et la nécessité pour le candidat de structurer son discours afin de montrer qu'il a su extraire les idées essentielles, mettre en perspective les différents documents et dégager la problématique majeure. Il apparaît aussi indispensable de proposer un plan clair et de réaliser une synthèse tout en s'efforçant de s'exprimer en utilisant la totalité du temps réservé à l'exposé.

Avis concernant la préparation des candidats

Ils étaient en général bien préparés.

Ils ignoraient souvent que les sujets n'étaient pas accompagnés de questions. Certains champs pluri ou transdisciplinaires sont diversement traités : éducation civique (violence à l'école, laïcité, lois/règlements/règles de vie, etc.), illettrisme, ainsi que les préoccupations sociales actuelles : école et loisirs, école et télévision, école et emploi, etc.

Avis concernant la prestation des candidats

Elle était rarement décevante mais souvent « standardisée » (ce qui est cohérent avec le niveau général de préparation observé).

Les membres des commissions apprécieraient parfois un peu plus d'engagement de la part des candidats. C'est un métier exigeant que celui d'enseignant et il nécessite souvent que l'on prenne des décisions qui impliquent l'individu.

10.1. Catalan

EPREUVE ECRITE

Cette épreuve consiste en un commentaire rédigé à partir d'un texte d'auteur catalan et une version d'une dizaine de lignes issue de ce même texte.

En 2003, c'est un texte de Joan Tocabens, auteur roussillonnais, issu du roman « PUIG DEL TAURE » (édition Trabucayre) qui a été proposé.

Contenu

La teneur littéraire du texte et les questions numérotées qui l'accompagnaient constituaient un véritable guidage dans la rédaction du commentaire en raison de la fidélité au déroulement de l'action liée aux états d'âme des personnages. Une grande part d'implicite et des informations supposées, tues ou juste évoquées, offraient au candidat plusieurs pistes d'analyse et d'interprétation afin de faciliter son travail de commentaire tout en l'éloignant d'une paraphrase pauvre et sans intérêt littéraire.

Ce texte permettait d'inférer, de faire des interprétations et des mises en relation peu explicites au départ. Cet extrait présentait un juste équilibre entre la compréhension, l'interprétation et la variété des réponses : la subjectivité du candidat pouvait s'exprimer tout en restant dans le cadre du signifié du texte.

Forme

Le candidat est sensé être préparé à la forme du commentaire guidé. Si les questions apparaissaient ici numérotées, on n'attendait pas pour autant des réponses terme à terme aux questions posées, faisant apparaître point par point des réponses numérotées sans introduction, sans conclusion.

Les questions ne constituaient qu'un cadre qui devait permettre de faire évoluer les commentaires vers un dénouement, en s'appuyant sur le déroulement des faits et des émotions ; et elles ne pouvaient se passer d'introduction et de conclusion.

Version

Le candidat doit être capable de rendre en français le sens du texte en évitant le mot à mot et de montrer sa connaissance de la langue française.

Remarques générales

31 copies pour le concours public : 25 ont obtenu la moyenne et 6 ne l'ont pas obtenue.

4 copies pour le concours privé : 2 n'ont pas obtenu la moyenne et 2 ont été éliminés (note inférieure à 5).

Le *niveau linguistique* en catalan était globalement bon, voire très bon. Le lexique, la syntaxe présentaient une certaine richesse, l'orthographe était correcte, à l'exception parfois de l'accentuation (accents ouverts ou fermés sur les (e) notamment).

Elucidation de l'implicite du texte

Les candidats ont fourni dans l'ensemble, par la diversité de leurs analyses, un véritable travail d'interprétation du texte afin de se l'approprier. Quand le commentaire montrait une faiblesse en langue catalane, il s'agissait de répétitions trop nombreuses, de mots, d'expressions, d'idées récurrentes que l'on peut attribuer à un manque de recul, un manque de recherche de l'implicite et une tendance à « coller » au texte par la paraphrase.

Le jury a été sensible aux candidats qui montraient une aptitude à inférer le sens et à interpréter en fonction du contexte, en illustrant le propos par du texte littéral. Toutefois, limitées par l'intention de l'auteur, toutes les interprétations n'étaient pas acceptables ; il existait un sens littéral par lequel le lecteur était guidé vers l'interprétation.

Ont été valorisés les commentaires qui établissaient la valeur du texte en mêlant compréhension, inférence et interprétation. Les travaux montrant des faiblesses comportaient de la paraphrase, des confusions entre auteur, narrateur, parfois même éditeur, et des interprétations erronées avec contresens général sur le texte.

Version

Il a été constaté des confusions, au niveau des temps et modes, entre passé simple et passé composé, entre infinitif et imparfait. Les mauvaises versions faisaient apparaître un calque de la morphosyntaxe catalane avec traduction littérale systématique.

Les bonnes versions ont été valorisées par leur style et les tournures bien françaises qui échappaient à la forte pression de la langue catalane.

EPREUVE ORALE

L'ensemble des candidats possède un niveau d'expression linguistique de grande qualité, à l'exception de quatre candidats qui s'expriment avec de nombreux « castellanismes » d'ordre lexical ou phonologique. Au plan culturel, la connaissance des pays catalans (pays ou régions où la langue est parlée) est partielle. Chacun des candidats, selon son origine (qui se note à l'accent et à l'usage de formes dialectales), maîtrise bien la culture de son pays mais ne connaît pas forcément la culture générale des pays catalans. Une implication plus forte dans le tissu culturel catalan permettrait d'avoir accès à la culture dans une démarche plus personnelle et plus ouverte.

Le jury a été sensible à la capacité du candidat à établir des liens entre culture populaire et transposition pédagogique.

La note sur 20 se décomposait ainsi : compréhension 5 / expression 5 / culture 5 / traitement pédagogique du document 5

10.2. Occitan

Epreuves d'admissibilité

Cette année, le commentaire guidé était évalué sur 14 points et la traduction sur 6. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de s'entraîner spécifiquement à ce dernier exercice, qui requiert des compétences dans les deux langues et le respect de certaines règles.

Le commentaire étant guidé par un appareil de questions, il n'est pas nécessaire de paraphraser en une longue introduction les questions posées. En revanche, il est recommandé d'étudier au préalable l'ensemble des questions, de voir comment elles s'enchaînent et se complètent pour permettre d'aborder divers aspects du texte.

À propos du texte « Lo recapte de l'Uganaud », les questions portaient successivement sur l'organisation du récit, le personnage, la dimension symbolique et historique, le genre littéraire. On évitera ainsi de répondre de façon trop scolaire et surtout de se répéter. Dans l'ensemble, le texte a été correctement compris, mais l'intérêt du référent historique (la mémoire protestante en Cévennes) a été souvent négligé.

Epreuves d'admission

L'entretien en occitan à partir d'un document relatif à la langue et à la culture occitanes a permis d'évaluer les compétences linguistiques du candidat (capacité à s'exprimer correctement, pertinence et aisance de sa langue) sur 10 points, ses connaissances et sa capacité à présenter le dossier et à répondre aux questions posées sur 10 points.

Le jury a eu la satisfaction de constater que les candidats s'étaient, dans l'ensemble, bien préparés à ce type d'épreuve. Certains d'entre eux ont fait preuve d'un excellent niveau de langue et d'une bonne maîtrise des registres requis pour l'exposé et pour l'entretien.

La part de considérations naïves ou stéréotypées sur la langue et la culture contre lesquelles le rapport précédent avait mis en garde les candidats a été sensiblement réduite. Rappelons toutefois que les connaissances acquises au cours de la préparation dans les domaines de l'histoire (histoire des idées et des représentations), de la littérature, de la linguistique ou sociolinguistique, doivent permettre d'interpréter un document, non de l'écraser sous le poids d'une érudition plaquée.

S'il s'agit de lire un graphique, une carte, un article, de mettre en relation plusieurs points de vue, le jury attend que le candidat montre qu'il domine les outils et le savoir lui permettant de le faire, il apprécie également les réactions et les jugements personnels. Les sujets proposés ont porté cette année sur : « L'espace linguistique et ses représentations », « Occitan et Etat-Civil », « L'école et les langues », « La transmission des langues ».

C. PERSPECTIVES 2004

CONTENU DES EPREUVES

Textes de référence ;

- B.O. spécial n° 4 du 3 juillet 2003
- Arrêté du 29 avril 2002 (B.O. n°29 du 18 juillet 2002)

Les candidats doivent, par ailleurs, connaître les programmes enseignés à l'école primaire, lesquels font l'objet des numéros hors-série des BOEN n°1 du 14 février 2002 et n°4 du 29 août 2002.

1. Epreuves d'admissibilité

1.1. Une épreuve écrite de français permettant de mettre en évidence chez le candidat, d'une part, la capacité de compréhension, l'aptitude à composer et à rédiger, ainsi que la maîtrise de la langue, d'autre part, la connaissance des objectifs et des programmes de l'enseignement de la langue française à l'école primaire, ainsi qu'une bonne appréciation des approches didactiques et des démarches pédagogiques correspondantes.

Dans une première partie de l'épreuve, le candidat fait la synthèse de textes et documents relatifs à l'acquisition et à l'enseignement de la langue française et traite une question de grammaire ou de vocabulaire ; dans une seconde partie, il analyse et critique des documents pédagogiques relatifs à cet enseignement à l'école primaire.

Durée de l'épreuve : quatre heures.

Coefficient : 4

1.2. Une épreuve écrite de mathématiques permettant de mettre en évidence, d'une part, la qualité de raisonnement logique du candidat, son aptitude à utiliser des outils mathématiques, à interpréter des résultats dans les domaines numérique et géométrique et à formuler avec rigueur sa pensée à l'aide de différents modes d'expression et de représentation, d'autre part, sa connaissance des objectifs et des programmes de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire, ainsi qu'une bonne appréciation des approches didactiques et des démarches pédagogiques correspondantes.

Dans une première partie de l'épreuve, le candidat analyse des situations ou résout des problèmes ; dans une seconde partie, il analyse et critique des documents pédagogiques relatifs à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Durée de l'épreuve : trois heures.

Coefficient : 4

2. Epreuves d'admission

2.1. Une épreuve orale d'entretien pré-professionnelle, comportant un exposé, puis une discussion avec le jury, permettant d'évaluer chez le candidat sa capacité :

- à comprendre, analyser et synthétiser un document ;
- à mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation (philosophie de l'éducation, développement physiologique et psychologique des enfants et des adolescents, approche psychologique et sociologique des processus d'apprentissage et de la vie à l'école et dans la société) ;
- à décrire et analyser des pratiques et outils pédagogiques ;
- à réfléchir sur les approches pédagogiques de l'enseignement ;
- à communiquer et à exprimer une réflexion construite et argumentée sur les responsabilités du professeur des écoles dans la transmission de valeurs, d'une culture, sur le rôle de l'école dans la société ;
- à s'exprimer oralement et à communiquer.

L'exposé porte sur l'étude d'un document fourni par le jury (quatre pages maximum). Le candidat en dégage les idées essentielles.

La discussion avec le jury permet de vérifier les connaissances du candidat relatives au programme de l'épreuve et son aptitude à se situer par rapport au métier de professeur des écoles.

Le candidat peut prendre appui, au cours de l'entretien, sur son expérience acquise au cours d'un stage de sensibilisation au métier de professeur ou au cours d'expériences professionnelles antérieures.

Le programme de l'épreuve figure à l'annexe de l'arrêté.

Durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes (exposé : vingt minutes, discussion : vingt-cinq minutes).

Préparation : une heure.

Coefficient : 4

2.2. Une épreuve orale au choix du candidat portant sur l'un des domaines suivants :

- * sciences et technologie ;
- * histoire, géographie.

Les candidats doivent indiquer, au moment de leur inscription, le domaine dans lequel ils désirent passer l'épreuve.

* L'épreuve orale de sciences et technologie permet d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- décrire une démarche d'investigation débouchant sur la construction, à la suite d'expériences et activités techniques conduites par les élèves, des savoir-faire, connaissances et repères culturels prévus par les programmes ;

- construire une séance au cours de laquelle, partant d'une situation initiale suscitant l'intérêt des élèves, l'enseignant veille à l'expression tant orale qu'écrite des élèves, depuis le questionnement initial jusqu'à la confrontation des résultats obtenus au savoir établi;

- comprendre, analyser, exploiter des documents et du matériel ;

- identifier les savoirs scientifiques et/ou technologiques correspondants et les situer dans différents contextes (scientifique, historique, culturel) ;

- proposer une démarche de recherche documentaire en vue d'illustrer, de prolonger ou d'approfondir un thème scientifique ou technologique.

Le candidat doit faire la preuve qu'il a assimilé les principes de la démarche scientifique dans ses dimensions d'observation, de réflexion et d'expérimentation.

L'épreuve consiste en un exposé devant le jury suivi d'un entretien avec celui-ci.

Le jury remet au candidat un dossier documentaire relatif à un domaine du programme scientifique et technologique de l'école primaire et met à sa disposition le matériel expérimental nécessaire. Il est demandé au candidat, dans son exposé, d'analyser les éléments du dossier et d'indiquer l'utilisation que l'on peut en faire dans une situation de classe précisée dans le dossier.

Les candidats disposent d'une documentation commune mise à leur disposition dans la salle de préparation, sous forme traditionnelle et, éventuellement, sous forme d'un support numérisé consultable sur place.

Au cours de l'entretien, le jury interroge le candidat sur :

- son exposé ;

- le contenu scientifique et/ou technologique en élargissant aux contextes culturels et professionnels du thème abordé ;

- les démarches documentaires qu'il envisage pour prolonger la situation de classe ou illustrer le thème.

Le programme de l'épreuve est fixé à l'annexe de l'arrêté.

Durée de l'épreuve : trente minutes (exposé : quinze minutes, entretien : quinze minutes).

Préparation : une heure trente minutes.

Coefficient : 2.

* **L'épreuve orale d'histoire et de géographie** permet de vérifier chez le candidat la maîtrise des connaissances pour enseigner à l'école primaire. Cette épreuve porte sur un thème choisi dans le programme et relevant de l'un ou des deux domaines histoire et géographie.

Un sujet est proposé à la réflexion du candidat ; il est accompagné de trois documents n'excédant pas deux pages chacun :

- a) un texte de référence qui situe la dimension historique et/ou géographique du sujet ;
- b) un document textuel, iconographique ou cartographique portant sur le sujet ;
- c) un document de portée pédagogique permettant d'ouvrir la réflexion à la mise en œuvre à l'école du thème concerné (notamment un extrait des programmes en vigueur, production(s) d'élève(s), extrait d'un manuel scolaire ou d'un livre du maître, préparation d'enseignant, etc.).

Les candidats disposent d'une documentation commune mise à leur disposition dans la salle de préparation (notamment un atlas, une encyclopédie et une chronologie), sous forme traditionnelle et éventuellement sous forme d'un support numérisé consultable sur place.

L'épreuve comprend deux parties :

La première partie consiste en un exposé du candidat sur le sujet proposé en sélectionnant les informations contenues dans les documents qui lui ont été remis et en les mettant en relation.

La seconde partie consiste en un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à apporter des précisions sur son exposé et à élargir sa réflexion sur le sujet, par exemple en comparant avec un autre cycle d'enseignement, avec la classe de sixième, et en le reliant à d'autres disciplines.

Le jury évalue particulièrement la capacité des candidats à :

- mettre en perspective le sujet au regard de sa dimension historique ou géographique, à l'aide du document de référence ;
- mettre en relation les documents proposés, de façon à ne tomber ni dans un exposé purement scientifique qui oublierait qu'il s'agit d'enseigner à de jeunes enfants le thème proposé à la réflexion du candidat, ni dans des considérations uniquement pédagogiques masquant un défaut de maîtrise des connaissances scientifiques (comme le précise le texte officiel définissant l'épreuve du concours, il s'agit de vérifier « la maîtrise des connaissances nécessaires pour enseigner à l'école primaire » ; c'est bien l'ensemble de la phrase qui a son importance) ;

- envisager l'intérêt et les problèmes liés à l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'école primaire ; en revanche, il n'est pas demandé à des candidats qui ne sont pas encore des enseignants de proposer une leçon « clé en main » ;

- s'exprimer à l'oral, c'est-à-dire faire preuve d'aisance dans l'exposé et l'entretien tout en présentant une réflexion organisée ; pour autant, le jury accepte toutes les formes de présentation de l'exposé, ... à partir du moment où le candidat est capable de justifier ses choix et de montrer leur pertinence.

Le programme de l'épreuve figure à l'annexe de l'arrêté.

Durée de l'épreuve : trente minutes (exposé : quinze minutes ; entretien : quinze minutes).

Préparation : une heure trente minutes.

Coefficient : 2. Chaque partie entre pour moitié dans la notation.

2.3. Une épreuve orale au choix du candidat portant sur l'un des domaines suivants :

- * soit langue vivante étrangère (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais) ou langue à extension régionale délimitée (dont la liste est arrêtée par chaque recteur parmi les langues suivantes : basque, breton, catalan, corse, créole, langues régionales d'Alsace, langues régionales des pays mosellans, occitan-langue d'oc) ;
- * soit arts plastiques ;
- * soit musique.

Les candidats doivent indiquer, au moment de leur inscription, le domaine dans lequel ils désirent subir l'épreuve.

*** Epreuve orale de langue vivante étrangère ou régionale**

L'épreuve permet d'apprécier les capacités du candidat à communiquer dans la langue choisie et d'évaluer la maîtrise de quelques éléments simples de réflexion sur l'enseignement de cette langue à l'école primaire.

L'épreuve comprend deux parties :

Première partie : communication orale en langue vivante étrangère ou en langue régionale.

L'objectif consiste à vérifier que le candidat est apte à comprendre la langue choisie et à s'exprimer dans celle-ci.

Cette partie de l'épreuve consiste, d'abord, en la double audition devant le jury d'un document sonore ou audiovisuel n'excédant pas deux minutes. Il s'agit d'un document authentique, actuel, dans une langue courante, apte à déclencher la prise de parole.

L'audition, qui est individuelle, donne lieu ensuite à un entretien au cours duquel le candidat est invité à dégager le sujet du document, à en restituer le contenu, à faire part de ses réactions personnelles et, en fonction de la nature du document, à faire état de ses connaissances générales sur le(s) pays ou région(s) où la langue est parlée.

Le jury évalue :

- la capacité du candidat à repérer les informations essentielles d'un message et à participer à une conversation ;
- l'intelligibilité et l'aisance de l'expression (rythme, intonation et prosodie compris) ;
- la connaissance de la civilisation et de la culture du ou des pays ou régions concernés.

Sont exclues les questions portant sur des notions grammaticales et linguistiques. Au cours de l'audition, le candidat est autorisé à prendre des notes.

Deuxième partie : étude d'un support pédagogique (en français).

L'objectif est de vérifier que le candidat a réfléchi à la place de la langue vivante étrangère ou de la langue régionale dans les apprentissages de l'école primaire et qu'il sait apprécier l'intérêt d'un document au regard des programmes de l'école primaire.

Cette partie consiste en un entretien à partir d'un support pédagogique simple, issu notamment du matériel pédagogique existant : outils pour le maître, extraits de guides ou de manuels, documents audiovisuels ou iconographiques.

Durée totale de l'épreuve : trente minutes, audition incluse, (dont dix minutes pour l'entretien en français relatif au support pédagogique).

Préparation : quinze minutes pour la partie pédagogique.

Coefficient : 2. La première partie et la seconde partie de l'épreuve entrent respectivement pour trois-quarts et un quart dans la notation.

* Epreuve d'arts plastiques

Cette épreuve comprend deux parties.

Première partie : réalisation plastique exploitant tout ou partie des documents proposés par le jury, sans sujet ni consigne précise.

La production plastique du candidat se fonde sur l'exploitation de tout ou partie du dossier documentaire considéré. Le candidat est invité à se saisir librement des documents fournis par le jury pour mettre en œuvre des opérations de sélection, de montage et de liaison au service d'intentions expressives.

Dans son travail, il peut associer, modifier, détourner les documents utilisés avec les techniques et les matériaux courants des arts plastiques, en plan ou en volume, sur un support initial de format A3.

N.B.: Le candidat apporte son matériel. Sont exclus tous les matériaux à séchage lent ainsi que les bombes aérosols.

Le dossier documentaire présenté au candidat sur une planche de format A3 est constitué d'un ensemble de documents visuels et textuels associant des univers différents tels que des reproductions d'œuvres d'art ou d'affiches, des vignettes de bandes dessinées, des textes, des photographies d'objets, d'architectures, de paysages ou d'environnements divers.

Seconde partie : entretien avec le jury

Cet entretien prend appui sur la réalisation plastique du candidat de manière à faire apparaître ses intérêts et ses connaissances d'ordre artistique et culturel, ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

Le jury fait porter l'évaluation sur les points suivants :

- a) les qualités techniques et expressives de la production du candidat ; la pertinence de l'analyse des images ou documents retenus dans le dossier fourni et la capacité du candidat à exploiter ces éléments dans la réalisation ;
- b) la capacité du candidat à rendre compte oralement des aspects formels de sa réalisation plastique (organisation des lignes, formes, couleurs, matières sur un support et un format donnés) ; sa capacité à rendre compte de ses intentions et à justifier ses choix plastiques ;
- c) la culture artistique générale du candidat en référence aux programmes de l'école primaire ; sa connaissance des ressources offertes par les institutions et l'environnement artistique et culturel.

Chacun des éléments a), b), c) entre pour un tiers dans la notation.

Durée de l'épreuve : deux heures vingt minutes (deux heures pour la réalisation plastique et vingt minutes pour l'entretien).

Coefficient : 2.

* Epreuve de musique

Cette épreuve comprend deux parties.

Première partie : expression musicale individuelle :

1- Première séquence

Elle consiste en l'interprétation vocale ou instrumentale d'une œuvre choisie par le candidat (durée trois à cinq minutes), différente du chant présenté dans la deuxième séquence.

Le candidat peut être accompagné de l'instrument de son choix ou d'une partie enregistrée, à charge pour lui de fournir l'un ou l'autre, à l'exception du piano ; lecteur de cassette et lecteur de CD audio sont mis à la disposition du candidat. Le recours à un accompagnateur est autorisé à condition que celui-ci ne se présente pas lui-même à l'épreuve.

L'interprétation vocale ou instrumentale du candidat reste l'objet exclusif de cette première séquence. De ce fait, en cas d'utilisation d'un support enregistré, celui-ci ne peut contenir la partie mélodique ou harmonique interprétée par le candidat.

A la suite de la prestation, l'interprétation proposée fait l'objet d'un bref entretien sur les choix artistiques du candidat.

Cette séquence vise à apprécier :

- la justesse de l'intonation, la qualité du phrasé et la précision de la mise en place rythmique ;
- la capacité à s'engager dans une interprétation personnelle et expressive.

2- Deuxième séquence

Le candidat soumet un répertoire personnel de cinq chants adaptés aux élèves de l'école primaire. L'un d'entre eux ou un extrait, choisi par le jury au début de la préparation, est interprété de mémoire et a cappella.

Cette séquence vise à contrôler la maîtrise des capacités vocales nécessaires à la présentation d'un chant à l'école primaire.

Deuxième partie : analyse de productions musicales mises en rapport avec des pratiques pédagogiques

Elle vise à apprécier les aptitudes du candidat à saisir, s'approprier, puis utiliser avec des élèves des caractéristiques remarquables d'un document sonore.

Pendant le temps de préparation, le candidat écoute une ou plusieurs productions musicales enregistrées, proposées par le jury et accompagnées d'un bref texte de présentation. Ce texte permet d'identifier ces productions, de saisir les raisons de leur choix ou de leur association et comporte quelques questions destinées à guider le candidat dans son exposé. Le nombre de productions est limité à trois ; la durée totale de l'enregistrement n'excède pas quatre minutes.

Au cours de l'épreuve :

- Dans un premier temps, le candidat commente les documents entendus. Il s'attache à en dégager l'impression d'ensemble et quelques éléments musicaux qui y contribuent. Il peut enrichir son propos en faisant appel à des connaissances plus larges sur le contexte artistique des extraits écoutés. Il met en valeur leur intérêt pédagogique à travers plusieurs pistes d'exploitation. Le candidat retient l'une d'entre elles, dont il illustre concrètement quelques aspects.

- Le second temps consiste en un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à apporter des précisions sur son exposé et à élargir sa réflexion sur le sujet.

Durée de l'épreuve : vingt minutes ; préparation : trente minutes.

Coefficient : 2. La première partie et la seconde partie entrent respectivement pour la moitié dans la notation de l'épreuve.

2.4. Une épreuve d'éducation physique et sportive.

Cette épreuve, qui permet d'apprécier les capacités et les aptitudes des candidats dans le domaine de l'éducation physique et sportive, comprend deux séquences :

1. Une **séquence d'activité physique**, choisie par le candidat parmi les trois suivantes :

a) course longue de deux mille mètres chronométrée

La course est précédée d'un échauffement. Les arrêts ou la marche ne sont pas pénalisés.

En début d'épreuve, le candidat annonce au jury son projet de performance minimum. L'évaluation prend en compte le temps réalisé, évalué selon un barème national distinct pour les hommes et les femmes, et l'écart entre le temps réalisé

et le temps annoncé, si le temps réalisé est supérieur ou inférieur au projet de performance annoncé. (cf. barème page 49)

b) danse

L'épreuve de danse consiste en une prestation individuelle ou en duo conçue dans le but d'être vue et jugée. Cette prestation a une durée d'une minute trente à deux minutes.

Elle ne peut pas être la reproduction d'un répertoire mais consiste en une chorégraphie traitée de manière personnelle dans une perspective artistique. L'appréciation porte sur la qualité de l'interprétation, sur le sens et sur la cohérence qui se dégage de la prestation.

Un support sonore est obligatoire, il est choisi par le candidat.

La surface d'évolution au sol est de 9 mètres sur 11 mètres. (cf. barème page 50)

c) badminton

L'épreuve de badminton consiste en deux séries de rencontres jouées sur un terrain réglementaire de jeu en simple, avec décompte des points en tie-break.

La première série de matches est destinée à évaluer le niveau de performance des candidats.

La deuxième série de matches permet de réaliser l'évaluation définitive de leurs compétences dans un affrontement duel. Dans cette série, les joueurs sont de niveau homogène. (cf. barème page 51)

2. Une **séquence d'entretien avec le jury**, précédée d'un temps de préparation, permettant au candidat de montrer qu'il a une bonne appréciation des approches didactiques et des démarches pédagogiques correspondant à l'éducation physique et sportive à l'école primaire, et d'indiquer ce qu'il retire de sa pratique personnelle pour lui-même et pour son enseignement.

Cet entretien s'appuie sur des documents pédagogiques (éventuellement audiovisuels) comportant quelques questions, que le jury remet au candidat avant la préparation.

Le champ d'interrogation académique, issu des programmes E.P.S. en vigueur dans le premier degré, est organisé de la façon suivante:

☛ **Cycle 1** : les quatre compétences spécifiques...

- « réaliser une action que l'on peut mesurer »
 - « adapter ses déplacements à différents types d'environnement »
 - « coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement »
 - « réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive »
- ... sont envisagées au travers de situations pédagogiques en milieu terrestre ou aquatique.

☛ **Cycle 2** : les compétences spécifiques ...

- « adapter ses déplacements à différents types d'environnement »
- « concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique et/ou expressive »

...sont envisagées au travers de situations pédagogiques issues des activités de natation d'une part, et activités de danse d'autre part.

☛ **Cycle 3** : les compétences spécifiques ...

- « réaliser une performance mesurée »
- « s'affronter individuellement ou collectivement »

...sont envisagées au travers de situations pédagogiques issues des activités athlétiques (de course en durée) d'une part, et jeux collectifs (hand-ball) d'autre part.

Les compétences transversales et connaissances (cycle 1), les compétences générales et connaissances (cycles 2 et 3) énoncées dans le programme seront prises en compte au cours de l'entretien.

Durée de l'entretien : vingt minutes.

Durée de la préparation : trente minutes.

Coefficient : 2. Chaque séquence de l'épreuve entre pour moitié dans la notation.

N.B. : Les candidates en état de grossesse ou en couches qui, bien que remplissant les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions de professeur des écoles, s'estiment inaptes à effectuer la séquence d'activité physique peuvent demander à être dispensées de cette séquence. Les candidates doivent se présenter à la séquence.

La décision est prise par le président de la commission, sur présentation d'un certificat médical.

Les candidates ainsi dispensées se voient attribuer d'office pour la séquence d'activité physique une note égale à la moyenne des notes obtenues par les candidats qui ont passé ladite séquence, sans que cette note puisse dépasser 10 sur 20.

REMARQUE GENERALE

Prise en compte des nouvelles dispositions de l'article 5 de l'arrêté du 1^{er} août 2002 modifiant l'arrêté du 18 octobre 1991 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, et du troisième concours qui précise :

« Le fait de ne pas participer à une partie ou séquence d'épreuve entraîne l'élimination du candidat ».

BAREME DE LA COURSE de 2000 mètres chronométrée

Course de 2000 mètres sur piste.

En début d'épreuve, le candidat annonce à la commission le temps qu'il compte réaliser. Le candidat ne peut annoncer un temps hors barème. Une note de performance cotée 0/15 interdit toute bonification.

L'évaluation prend en compte le temps réalisé d'une part et l'écart entre le temps réalisé et le temps annoncé d'autre part. La note sur 20 est issue du barème course (sur 15) + la bonification éventuelle (sur 5).

La course est précédée d'un échauffement à la discrétion du candidat.

Les arrêts ou la marche ne sont pas pénalisés.

➤ **EVALUATION** : Course et éventuellement bonification (voir barèmes ci-dessous).

- Les candidats ne peuvent bénéficier ni d'une personne susceptible de les aider à apprécier leur vitesse, ni de l'utilisation d'une montre ou de chronomètre leur permettant de s'évaluer.
- Entre deux valeurs de temps, on rapporte la note à celle qui correspond au temps immédiatement supérieur.

Note	Femmes	Hommes
15	8.50	6.50
14.5	8.55	6.55
14	9.00	7.00
13.5	9.06	7.05
13	9.14	7.10
12.5	9.22	7.15
12	9.30	7.22
11.5	9.38	7.29
11	9.46	7.36
10.5	9.54	7.43
10	10.02	7.50
09.5	10.09	8.00
09	10.16	8.10
08.5	10.25	8.20
08	10.34	8.30
07.5	10.43	8.40
07	10.52	8.50
06.5	11.00	9.00
06	11.10	9.10
05.5	11.20	9.20
05	11.30	9.30
04.5	11.40	9.40
04	11.50	9.50
03.5	12.00	10.00
03	12.10	10.10
02.5	12.20	10.20
02	12.30	10.30
01.5	12.40	10.40
01	12.50	10.50
0.5	13.00	11.00
0	Au-delà de 13 mn	Au-delà de 11 mn

- Des points de bonifications (de 0 à 5) sont accordés en fonction de l'importance de l'écart, que le temps soit supérieur ou inférieur au temps annoncé.

Ecart de 31 secondes et plus	Ecart de 21 à 30 secondes	Ecart de 16 à 20 secondes	Ecart de 11 à 15 secondes	Ecart de 6 à 10 secondes	Ecart de 0 à 5 secondes
0 point	1 point	2 points	3 points	4 points	5 points

DANSE

Prestation individuelle ou en duo conçue pour être vue et jugée.

Conditions du déroulement

- Jury composé d'au moins 6 personnes.
- Un seul essai (sauf problème technique qui n'incomberait pas au candidat), d'une durée de une minute trente à deux minutes. Tout écart de durée (moins de 1'30 ou plus de 2') sera pénalisé.
- Surface d'évolution au sol : 9m sur 11m.
- Support sonore obligatoire, choisi et préparé par le candidat.

- Sur fiche, le candidat présentera au jury le titre, l'argument (ou thème) de sa création ainsi que les sources de son support sonore.
- Une bande son soignée est indispensable. Elle ne comportera que le support sonore de la prestation. Elle sera calée en début de bande. Les candidats doivent en posséder 2 exemplaires pour pallier tout problème audio.
- Le costume ou les accessoires éventuels, ainsi que le choix d'une prestation en duo, doivent servir le propos artistique sans l'alourdir. Le temps d'installation ne peut excéder une minute. Tout dépassement sera pénalisé.
- Le niveau de la prestation sera « calé » en fonction des barèmes des autres options.

BAREME ET CRITERES D'EVALUATION			
		<u>Critères communs au solo et au duo</u>	Critères supplémentaires pour le duo
CHOREGRAPHIE : 10 POINTS	PROPOS 7 points	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence : choix esthétiques, partis pris artistiques judicieux au regard de l'argument... 	... de même que le choix du 2 ^{ème} danseur
		<ul style="list-style-type: none"> • Structure : lisibilité et articulation des différentes parties 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Poésie 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Composition : maîtrise de quelques procédés comme le leitmotiv, l'inversion, l'accumulation, la transposition l'unisson, l'écho, la symétrie, l'asymétrie...
	MISE EN SCENE 3 points	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de l'espace scénique: suggère le théâtre d'un événement spectaculaire 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Relation au monde sonore : adéquation, inadéquation, rythme extérieur et intérieur... 	Relation à l'autre : écoute et « prise de parole »
INTERPRETATION : 10 POINTS	ENGAGEMENT EMOTIONNEL 3 points	<ul style="list-style-type: none"> • Emotion suscitée : effet sur le jury 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise : trac, intention, effet visé... 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Présence : concentration, aisancerencontre, échange ou pas
	ENGAGEMENT MOTEUR 7 points	<ul style="list-style-type: none"> • Isolation segmentaire : mise en relief du segment choisi... 	... et du danseur choisi
		<ul style="list-style-type: none"> • Coordination d'actions : fluidité, mobilité 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Equilibres : maîtrise et diversité des appuis des contacts, des portés, des tenus...
		<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et nuance du mouvement : lié, saccadé, fragmenté, explosif... 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Amplitude du mouvement : lisibilité du début et de la fin du mouvement 	
<ul style="list-style-type: none"> • Energie - vitesse : modulation, maîtrise... 	... avec le partenaire		

BADMINTON

En 2 parties. **Les évaluations garçons/ filles sont séparées.**

La première partie de la séquence permettra d'évaluer le **niveau de performance** du candidat (sur 10 points). Une organisation de type « montante-descendante » permettra d'observer le candidat en situation réelle d'opposition devant des adversaires de niveaux différents. Matches de 4' (au tie-break : tous les points comptent et récupération du service sur point gagnant), 1' de récupération entre les matches (nombre de matches en fonction du nombre de terrains exploités). Pour le reste, règlement FFBA.

La deuxième partie évaluera de manière définitive **les compétences** du candidat (sur 10 points). Cette partie de l'épreuve se déroulera sous forme de matches de poule, de niveaux homogènes (décompte des points en tie-break - 1 set de 11 ou 15 points selon nombre de candidats - arbitrage par un des candidats qui ne jouent pas).

➤ **EVALUATION DE LA PERFORMANCE** : (10 points)

Montante Descendante - Le niveau de la « Montante Descendante » sera « calé » en fonction des barèmes des autres options.

Points	SERVICES	ZONE DES IMPACTS	TRAJECTOIRES / FRAPPES	DEPLACEMENTS / REPLACEMENTS
0 à 0,5	Mises en jeu aléatoires et sans intentions.	Vers le centre du terrain de manière aléatoire et sans intentions.	Aléatoires	Déplacements non adaptés aux trajectoires, mobilité réduite.
1 à 1,5	Mises en jeu intentionnelles mais mal dosées.	Autour d'un axe médian de profondeur moyenne.	Hautes et courtes	Essentiellement dans l'axe médian. Déplacements anarchiques.
1,5 à 2	Mises en jeu longues et hautes selon une intention particulière.	Autour d'un axe médian élargi, visant une zone assez longue ou assez courte en évitant l'adversaire	D'intensité et de directions parfois différentes. Trajectoires tendues.	Replacements tardifs, après la frappe.
2 à 2,5	Mises en jeu diversifiées : - Longues et hautes. - Courtes et rasantes selon plusieurs intentions.	Sur la totalité du terrain adverse, en évitant la zone de remplacement de l'adversaire.	Variées en direction et en intensité : longues, courtes, croisées, rabattues, accélérées, ralenties.	Déplacements variés et anticipés. Remplacement durant la frappe.

➤ **EVALUATION DEFINITIVE DES COMPETENCES** : (sur 10 points)

Matches de poules - Mesurer la connaissance de l'activité badminton du candidat(e) en observant sa gestion du « rapport de force », c'est-à-dire sa manière d'exploiter les différents statuts de son jeu (attaque/défense).

	0 à 0,5 pt	1 à 2 pts	3 à 5 pts	6 à 8 pts	9 à 10 pts
→ De la défense	Ne perçoit pas les différents statuts. ↓ Renvois sans intentions particulières (ex : puissance de frappe essentiellement) ---	L'état d'équilibre est recherché. ↓ Perd souvent le point sur un volant « difficile » de l'adversaire. ---	Les statuts sont reconnus. ↓ Joue sur le gain de temps. ---	Le statut d'attaquant est recherché. ↓ Sur les coups défensifs, l'adversaire peut souvent rejouer. ---	Tous les statuts sont optimisés. ↓ Gagne du temps sur tous les coups. Annule l'avantage de l'adversaire. ---
à	Pas de décision tactique. L'adversaire prend l'avantage. ---	Recherche l'équilibre plutôt que la rupture de l'échange. ---	Veut prendre l'ascendant en privilégiant une dimension (ex : vitesse du volant, type de coup) ---	Cherche les points faibles de l'adversaire. ---	Cherche à dominer le jeu en réduisant le temps de frappe de l'adversaire (joue loin de lui). ---
L'attaque →	Prend très rarement l'avantage	N'exploite pas les déséquilibres créés chez l'adversaire.	Devient offensif, essentiellement sur les volants hauts.	Met l'adversaire en difficulté mais ne conclut pas toujours.	Conclut le point par un coup gagnant.

N.B. : A tout moment le jury se réserve le droit de modifier le classement issu de la Montante Descendante.

3. Programmes

PROGRAMME DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN PRE-PROFESSIONNELLE D'ADMISSION

Approches pédagogiques de l'enseignement à l'école.

Connaissances de l'école et de ses finalités ; mise en perspective historique et ouverture sur le fonctionnement de l'école dans quelques pays de l'Union européenne.

L'école primaire : son fonctionnement, son environnement.

Les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles.

PROGRAMME DE L'ÉPREUVE DE SCIENCES ET TECHNOLOGIE

1. La matière et l'énergie

L'air et l'eau.

Etats de la matière, changement d'état.

Mélanges, solutions.

Sources et formes d'énergie, conversions.

2. Le monde vivant

Développement d'un être vivant (animal ou végétal), reproduction, nutrition, relations.

Règnes animal et végétal et grandes lignes de leurs classifications.

Evolution des espèces.

3. Le ciel et la terre

Mouvement des astres.

Mesure du temps.

Notions de géographie physique et de géologie.

4. Le monde construit par l'homme

Générateurs, circuits, moteurs.

Principes élémentaires de sécurité électrique.

Levier, balance, équilibre.

Transmissions du mouvement.

Éléments d'histoire des inventions et des techniques.

Notions sur le monde des objets et des systèmes techniques.

PROGRAMME DE L' EPREUVE D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE

Le candidat doit avoir réfléchi aux finalités de l'enseignement des deux domaines concernés par l'épreuve (histoire, géographie) et à quelques champs d'intérêt au centre de ces domaines d'apprentissage, tels que :

- le temps historique (durée, permanence, évolution, mutations, ruptures, repères chronologiques) ;
- les rapports entre histoire et mémoire ;
- les notions d'espace géographique, de paysage ;
- l'approche de l'aménagement du territoire ;
- les principes et valeurs qui fondent et organisent la démocratie et la République.

Il doit savoir utiliser les sources et documents auxquels font appel ces disciplines pour illustrer sa compréhension d'une époque ou d'une situation historique, analyser l'organisation d'un espace.

Les thèmes de l'épreuve sont ceux des programmes de l'école primaire. Le niveau de connaissances est celui des programmes des enseignements du second degré.

Les sujets d'études se réfèrent au programme de l'école primaire en vigueur au moment du concours.

*** HISTOIRE**

L'Antiquité

La romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain.

Le Moyen Age (476-1492)

Naissance de la France : un Etat royal, une capitale, une langue.

En Méditerranée, une civilisation fondée autour d'une nouvelle religion, l'islam ; entre chrétiens et musulmans, des conflits mais aussi des échanges.

Du début des temps modernes à la fin de l'époque napoléonienne (1492-1815)

La monarchie absolue en France : Louis XIV et Versailles.

Le mouvement des Lumières, la Révolution française et le Premier Empire : l'aspiration à la liberté et à l'égalité, réussites et échecs.

XIX^{ème} siècle (1815-1914)

Une Europe en pleine expansion industrielle et urbaine, à la recherche de territoires et de débouchés : le temps de travail en usine, de l'émigration et des colonies.

Les difficultés de la République à s'imposer en France : un combat politique de plusieurs générations.

L'inégalité entre l'homme et la femme exclue du vote et inférieure juridiquement.

XXème siècle et le monde actuel

L'extermination des juifs par les nazis : crime contre l'humanité.

La Vème République.

La société en France dans la seconde moitié du XXème siècle : les progrès techniques, la fin des campagnes et le bouleversement des genres de vie.

*** GEOGRAPHIE**

Regards sur le monde : des espaces organisés par les sociétés humaines

Mise en valeur des principaux contrastes de la planète :

- zones denses et vides de population ;
- océans et continents, ensembles climatiques vus du point de vue humain ;
- genres de vie.

Espaces européens : une diversité de paysages

Différenciation des paysages de l'est à l'ouest et du nord au sud.

Utilisations par les hommes des côtes, des massifs montagneux, des plaines, des mers.

Observation des réseaux urbains et des réseaux de circulation.

Evocation sommaire de la création de l'Union européenne, de son rôle : reconnaissance de ses espaces, de ses territoires (en relation avec l'histoire et en appui de l'éducation civique).

Espaces français

Des paysages historiques en constante évolution :

- les facteurs de diversité du territoire français (métropole, département et territoires d'outre-mer) à travers les représentations cartographiques et paysagères ;
- les paysages urbains (le centre, la banlieue, la ville nouvelle) en relation avec les arts visuels ;
- les paysages ruraux et industriels appréhendés à travers l'évolution récente des paysages.

La France à l'heure de la mondialisation : le poids économique, politique, culturel ou sportif de la France et sa participation aux événements mondiaux (prendre des exemples en relation avec l'actualité, la langue étudiée et l'éducation artistique).

D. ANNEXES

CONCOURS EXTERNE / 3^{ème} CONCOURS
DE RECRUTEMENT DE
PROFESSEURS DES ECOLES

Session 2003

FRANÇAIS

Durée : 4 Heures

Coefficient : 4 (Externe)

Note éliminatoire : 05/20

Coefficient : 1 (3^{ème} Concours)

LE SUJET COMPREND 8 PAGES

Assurez-vous que cet exemplaire est complet, sinon demandez
un autre exemplaire aux surveillants de la salle

**L'usage de tout ouvrage de référence,
de tout dictionnaire et de tout matériel électronique,
est rigoureusement interdit.**

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en en-tête de la copie (ou des copies) mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve (2^{ème} partie de la bande en-tête dans le texte du devoir en fin de copie), **entraînera l'annulation de votre épreuve.**

1^{er} VOLET

1^{ère} PARTIE : SYNTHÈSE DE DOCUMENTS (8 points)

Rédigez une note de synthèse en confrontant les documents suivants :

Document A : **Écrit-oral : solidarité ou conflit**

Extrait des *Cahiers Pédagogiques* - Catherine LE CUNFF
N° 400, janvier 2002

Document B : **"C'est qu'est-ce que je dis" : marché linguistique et correction**

Extrait de *Métier d'élève et sens du travail scolaire*
P. PERRENOUD, ESF Editeur, Paris, 1995

Document C : **Découvrir les droits et les devoirs liés à l'usage du langage**

Extrait de *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*
A. BENTOLILA, Plon, Paris, 1996

Ce dossier comporte environ 1749 mots

2^{ème} PARTIE : ANALYSE D'UNE PRODUCTION D'ÉLÈVE (4 points)

Voici le texte rédigé par un élève de seconde année de cycle 3 (**document D**). C'est un texte narratif réalisé en début d'année (septembre-octobre), accompagné de sa transcription dactylographiée.

Consignes d'écriture : écrire un texte narratif qui présente le personnage d'un petit garçon.
Utiliser les mots : soleil, mer, marin, vieil homme.

Questions :

1) Quelles remarques pouvez-vous faire sur la maîtrise des accords (accords sujet-verbe, accords dans le groupe nominal) ? (2 points)

2) Quelles remarques pouvez-vous faire sur le respect des contraintes syntaxiques, dans la phrase et dans le texte ? (2 points)

2^{ème} VOLET

ANALYSE DE DOCUMENTS PEDAGOGIQUES (8 points)

Document E : **Expression orale, Raconter**
Extrait de *L'Ile aux mots*, Nathan, 2000, p. 95

Document F : **Expression orale, Donner son avis**
Extrait de *L'Ile aux mots*, Nathan, 2000, p. 96

Questions :

- 1) Vous identifierez le cycle correspondant à ces activités en justifiant votre choix. (2 points)

- 2) Vous analyserez de manière précise la démarche et les objectifs proposés dans ces documents, en évaluant leur pertinence. (4 points)

- 3) Quelles autres activités proposeriez-vous pour développer les compétences orales dans le cycle concerné ? (2 points)

Document A

Si les relations entre lecture et écriture sont à présent bien affirmées, les relations écrit/oral elles, méritent d'être clarifiées.

Les interactions écrit/oral

L'oral est d'abord un moyen de communiquer dans toutes les disciplines scolaires ; cet aspect a souvent occulté les autres. Il suffisait de construire des situations de communication motivantes pour qu'en parlant, les élèves progressent. L'oral est apparu aussi comme une modalité de travail alternative, récréative, avec moins de travaux à corriger - et le risque de débordement que l'on sait. L'oral est par ailleurs une modalité de l'évaluation : participation en classe, examen oral, dont on n'enseigne pourtant pas les règles implicites.

Il s'agit aussi de considérer l'oral comme objet d'enseignement, sans réduire la compétence langagière orale à la langue, c'est-à-dire au type de langue parlée par l'école et les enseignants, assimilée à la norme, donc à la langue écrite. Les linguistes nous ont appris que langue écrite et langue orale diffèrent, composées chacune de variétés.

Comme à l'écrit, il s'agit pour l'élève de comprendre les enjeux et les contraintes des différentes situations scolaires pour accomplir la tâche langagière requise. On a pu parler du français comme discipline transversale. Il faut le penser tel pour l'oral, non seulement comme mode de communication, mais aussi comme discours spécifique : émettre des hypothèses, expliquer, justifier ne se fait pas de la même façon en sciences ou en lecture de texte.

L'oral est encore le moyen de construire sa pensée. L'écrit permet à la pensée de s'accomplir, mais l'oral est peut-être encore plus fondamentalement lié à la pensée en construction, à la mise en place de démarches intellectuelles. C'est l'oral réflexif ou l'oral pour apprendre. La didactique des sciences préconise de permettre aux élèves de verbaliser leurs idées, de confronter leurs conceptions pour construire les savoirs. L'objectif est au final que ce travail dans l'échange permette une intériorisation. La parole de l'enseignant joue un rôle fondamental dans la construction de savoirs : laissant l'espace sonore aux élèves, guidant de sa parole la pensée et la formulation de chacun.

Enfin le dernier niveau de l'oral est de permettre de construire sa personne sociale, son identité. Et c'est un risque. L'enfant qui parle au groupe classe existe ainsi en tant que personne et que futur citoyen, mais il s'expose. L'écoute s'éduque comme le travail en groupes, fondé sur l'échange et le partage de la parole.

Mais pour parler, il faut d'abord en avoir envie : les projets en sont le cadre privilégié. Lorsqu'un projet se met en place, il fait alterner des phases d'écrit et d'oral, comme mode de communication, mais aussi dans les objectifs. Si pour les besoins d'une saynète en CE1, les élèves négocient pour bâtir leur scénario, ils travaillent sur des savoirs qui seront transférés dans une production d'histoire écrite. Les écrits constituent par ailleurs des points d'appui pour les interventions orales (exposés, interviews, etc.). Le tout contribue à construire une compétence langagière globale, au service des autres domaines du savoir.

Au moins faire parler les élèves

On ne sait pas bien comment être efficace auprès des élèves. Mais on peut déjà faire plus de place à leur parole, se convaincre que la parole magistrale n'est pas le seul canal du savoir et remettre l'écrit à une place plus équitable. Progressivement l'écoute des élèves s'affine et leur discours se fait plus long.

Cet éveil aux événements langagiers construit leur capacité à s'auto-évaluer et donc à progresser.

Si les enseignants de maternelle et des classes coopératives ont un peu cette expérience de l'oral, pour les autres, l'apprentissage est douloureux, même chez le formateur convaincu. On privilégie le contenu à passer, sans laisser le temps à la parole de l'apprenant de s'installer... Le mieux est de partir de ce qui semble le plus facile à chacun.

Quand les élèves commencent à goûter à l'oral, ils ne peuvent résister longtemps au pouvoir de la parole, au plaisir de la parole. Partageons.

Écrit-oral : solidarité ou conflit

Extrait des *Cahiers Pédagogiques*

Catherine LE CUNFF,

N° 400, janvier 2002

Document B

On apprend à l'école à être constamment évalué, comparé, classé, situé dans diverses hiérarchies d'excellence (Perrenoud, 1984, 1988). La parole est, elle aussi, mise dans un éclairage particulier. On ne peut faire une intervention sans qu'elle soit aussitôt située sur une échelle, jugée "moins intéressante", "plus pertinente", "mieux structurée" ou "plus pauvre" que les autres. Ce jugement permanent ne contribue pas nécessairement à donner envie de communiquer. L'école est un marché linguistique, au sens de Bourdieu (1982). Le jugement porte sur le fond, sur la forme, sur le niveau de langue, sur la pertinence de ce qu'on dit, sur la façon de prendre la parole. Une classe est un marché linguistique par excellence, un lieu où la parole n'est jamais neutre, où on a toujours des raisons de craindre d'être mal jugé sur ce qu'on dit.

A cela s'ajoute la vieille tradition formaliste de l'enseignement : la correction prend très souvent le pas sur le souci du message ; on interrompt et on corrige constamment les propos des élèves sur la forme, on rectifie la syntaxe, on stigmatise un mot grossier ou on suggère un enrichissement lexical. La correction de la langue prime sur l'efficacité de la communication. Il est difficile d'apprendre à argumenter ou dire ses sentiments lorsqu'on est constamment interrompu par quelqu'un qui demande : "Est-ce que tu ne pourrais pas dire cela correctement, plus justement, plus élégamment ? " Même les pédagogies renouvelées n'échappent pas à ce travers.

Le maître n'est pas le seul juge. Bourdieu (1979) a montré le poids, dans tout groupe social, des stratégies de distinction : chacun a pour but de se faire valoir. A l'école comme ailleurs, on ne cesse donc de parler pour se mettre en valeur, pour recevoir des jugements flattant le narcissisme, pour avoir une position influente dans le groupe, que ce soit dans le registre scolaire ou dans le registre extrascolaire. Les bons élèves se font envier et admirer parce qu'ils ont réponse à tout, savent poser une question intelligente quand le maître ouvre la discussion ; d'autres se font remarquer par une communication plus déviante, plus souterraine, sur des sujets tabous, allusions sexuelles, impertinences, provocations, critiques, commentaires ironiques de la parole du maître. Certains élèves jouent sur les deux tableaux.

"C'est qu'est-ce que je dis" : marché linguistique et correction

Extrait de *Métier d'élève et sens du travail scolaire*
P. PERRENOUD, ESF Editeur, Paris, 1995

Document C

Le tout jeune enfant effectue ses premières armes linguistiques dans une situation de très grande connivence, d'extrême proximité. Progressivement, cet enfant va avoir à s'adresser à des auditeurs nouveaux, à communiquer des réalités de moins en moins immédiates, de moins en moins partagées. En d'autres termes, alors que dans un premier temps il s'adressait à des gens qui le connaissaient parfaitement pour leur dire des choses auxquelles ces gens s'attendaient, il va devoir, petit à petit, apprendre à s'adresser à des personnes qu'il connaît peu et leur parler de choses qui sont moins attendues.

Tout au long de cette démarche, l'enfant devra apprendre comment l'on négocie avec la part d'inconnu que comporte tout acte de communication : que sait-il de ce que je sais ? Quelles informations dois-je lui fournir pour qu'il puisse me comprendre ? Comment en dire assez sans le noyer dans un flot d'informations inutiles ? Telles sont quelques-unes des questions qu'il faut lui apprendre à se poser et auxquelles il doit apporter des réponses adaptées. Cet apprentissage ne peut donc s'effectuer sans l'aide bienveillante mais aussi exigeante d'adultes qui saisiront toutes les occasions pour révéler à l'enfant les droits et les devoirs liés à la communication linguistique. Pour bien des enfants, l'Ecole constitue le premier et le seul recours dans la quête silencieuse qui est la leur : ils attendent qu'enfin elle leur explique ce que parler veut dire, qu'enfin elle leur révèle les enjeux du langage.

Or l'Ecole s'est fort peu occupée de la maîtrise de la communication orale. Les Instructions Officielles ont, jusqu'à récemment, négligé d'insister sur la nécessité d'une pédagogie de la communication orale. On mentionnait le vocabulaire, la grammaire, parfois l'expression... Mais jamais la gestion de la communication orale n'a véritablement été désignée comme un des grands objectifs de l'école primaire. Il a fallu attendre 1995 pour que les Instructions Officielles invitent les enseignants à s'y intéresser.

Il faut bien reconnaître qu'en matière de communication orale, les démarches pédagogiques ne sont pas faciles à mettre en œuvre : elles supposent en effet des moyens et une formation dont peu de maîtres disposent. Ne l'oublions pas ! Les paroles s'envolent... De ce fait, il est délicat de travailler sur une matière aussi volatile et éphémère que l'oral. Ajoutons que l'on a affaire à une trentaine d'élèves dont les capacités de parole et d'écoute sont extrêmement inégales, et l'on comprendra pourquoi il n'est pas simple de programmer et de vérifier les progrès significatifs en communication orale.

L'écrit silencieux, visible et stable est, sans aucun doute, plus rassurant pour un pédagogue ; le "faire", plus immédiat, plus facilement vérifiable, offre pour sa part une certaine sécurité pédagogique. Le plus souvent, certains enseignants se donnent l'illusion de maîtriser la parole en faisant exécuter des exercices dits "structuraux", en faisant répéter formules et comptines, en faisant apprendre des listes de vocabulaire ou encore en faisant lire à haute voix des textes écrits. D'autres, abdiquant toute ambition de distanciation et de contrôle, se rabattent sur l'expression libre et se disent : "Pourvu qu'ils parlent, il en restera toujours quelque chose." Il s'agit là certainement de l'illusion pédagogique la plus répandue dans les classes de maternelle : en créant les conditions de l'expression, on se donne l'impression de distribuer également les chances de parole.

Toutes les observations que nous avons effectuées nous ont démontré le contraire. Nous avons constaté par exemple que lorsque des enfants de quatre ou cinq ans sont groupés dans un "atelier d'expression", trois cercles ont tendance à se former qui ne se mêleront pas tout au long de la séance. Il y a d'abord celui des "maîtres de parole" : ce sont ceux qui conduisent la conversation, en décident les thèmes successifs, en organisent les relais. Vient ensuite celui des "intervenants ponctuels" : ce sont ceux qui parlent, interviennent sur le discours des premiers, pour renchérir ou pour s'opposer de façon brève et soudaine. Enfin, il y a le cercle des "silencieux" : parfois ils observent et semblent écouter, le plus souvent ils paraissent totalement étrangers à une activité qu'ils refusent, qu'ils redoutent et dont en aucune façon ils ne perçoivent les enjeux.

Sauf à accepter que certains enfants s'engagent dès le début de leur scolarisation dans le long couloir qui conduit à l'illettrisme, l'Ecole, et en tout premier lieu l'Ecole Maternelle, doit faire de l'apprentissage de la langue maternelle son objectif principal.

Découvrir les droits et les devoirs liés à l'usage du langage

Extrait de *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*
A. BENTOLILA, Plon, Paris, 1996

Document D

Le vieil homme et le petit garçon

Il était une fois, un petit garçon assis sur un rocher tout seul au bord de la mer sous un magnifique coucher de soleil. Il était seul quand tout à coup apparut un vieil homme.

Le petit garçon commença la discussion, il lui demanda pourquoi ne s'est-t-il jamais montré ?

Il répondit tout simplement que quand il était petit sur cette plage des marins qui le cherchaient, alors il décida de se cacher dans les arbres.

Depuis il n'est plus sorti, mais maintenant il est sûr de vouloir partir et le garçon aussi, alors ils fabriquèrent un bateau en bois.

Ils traversèrent l'océan et découvrirent une île et son devinrent les meilleurs amis du monde. Ils vécurent heureux jusqu'au jour où le vieil homme mourut.

Depuis le garçon vit des aventures tout seul.

Le vieil homme et le petit garçon

Il était une fois, un petit garçon assis sur un rocher tout seul au bord de la mer sous un magnifique coucher de soleil. Il était seul quand tout à coup apparut un vieil homme.

Le petit garçon commença la discussion, il lui demanda pourquoi ne s'est-t-il jamais montré ?

Il répondit tout simplement que quand il était petit sur cette plage des marins qui le cherchaient, alors il décida de se cacher dans les arbres.

Depuis il n'est plus sorti, mais maintenant il est sûr de vouloir partir et le garçon aussi, alors ils fabriquèrent un bateau en bois.

Ils traversèrent l'océan et découvrirent une île et son devinrent les meilleurs amis du monde. Ils vécurent heureux jusqu'au jour où le vieil homme mourut.

Depuis le garçon vit des aventures tout seul.

Expression orale

Raconter

Jules raconte à sa mère l'après-midi qu'il a passé avec ses copains...



❶ Dans les vignettes 1 à 3, est-ce que la maman comprend ce que Jules lui raconte?

❷ À quel moment commence-t-elle à comprendre ce qui est arrivé à Jacques?

Pour bien raconter une histoire, il faut dire:
- à qui elle est arrivée,
- quand cela s'est passé...
Cherche d'autres précisions qu'il faut donner.



● Imaginez à plusieurs la suite de l'histoire de Jacques. Puis jouez la scène en classe par groupes de deux.

● Cherche une histoire du même genre qui t'est arrivée et raconte-la. Un(e) camarade te demande des précisions si c'est nécessaire.

Expression orale

Donner son avis



❶ Qu'est-ce qu'on me montre ?

Essaie de décrire cette publicité en complétant les phrases :

- On me montre deux boîtes de
- L'une est plus ... que l'autre.
- La plus ... est devant.
- Sous les deux boîtes, on voit ...
- Cela me fait penser à

❷ Qu'est-ce qu'on me dit ?

- Combien y a-t-il de phrases écrites ?
- Où sont-elles par rapport au dessin ?

- Sais-tu ce qu'est le recyclage ? (Tu peux chercher dans un dictionnaire.)

- D'après toi, peut-on fabriquer des camions avec de l'acier ?

❸ Qu'est-ce qu'on veut que je comprenne ?

Choisis une réponse :

- Une boîte de conserve qui ne sert plus, on la jette et puis c'est tout.
- Quand une boîte de conserve ne sert plus, on peut la récupérer pour faire de nouveaux objets utiles.



● Par groupes de quatre, vous allez préparer une discussion. Choisissez un des trois thèmes et dites chacun ce que vous en pensez.

1. Qu'est-ce qu'on peut recycler ?

2. Est-ce bien de recycler des objets ? Pourquoi ?

3. Est-ce que c'est utile de faire de la publicité pour le recyclage ? Pourquoi ?

CONCOURS EXTERNE / 3^{ème} CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

SESSION 2003

MATHÉMATIQUES

Durée : 3 heures

Coefficient : 4 (Externe)

Coefficient : 1 (3^{ème} Concours)

Note éliminatoire : 05/20

LE SUJET COMPREND 12 PAGES

Assurez-vous que cet exemplaire est complet,
sinon demandez un autre exemplaire aux surveillants de la salle.

Règle, Équerre, Compas, Calculatrice (y compris les calculatrices programmables alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante – conformément à la circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 –).

L'usage de tout document est interdit.

Le prêt de matériel entre candidats pendant l'épreuve est interdit.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve (2^{ème} partie de la bande en-tête, dans le texte du devoir, en fin de copie), **entraînera l'annulation de votre épreuve.**

**La rédaction doit être claire et la plus concise possible.
Toute réponse sera justifiée avec le plus grand soin.**

PREMIER VOLET (12 points)

Première partie (8 points)

Exercice 1

Le prix d'un article a augmenté de 5% en 2001 et de 6% en 2002. Quel est le pourcentage d'augmentation de cet article sur les deux années écoulées ?

Exercice 2

1°) Pour chacun des nombres suivants, préciser s'il est décimal ou non décimal et justifier votre réponse :

$$\frac{17}{8} ; \frac{8}{17} ; \frac{2\,794}{55} ; \frac{1\,096}{152}$$

2°) Olivier a constaté que, pour tout nombre à trois chiffres qui s'écrit abc en base 10, si $b = a + c$ alors le nombre est divisible par 11.

A-t-il raison ? Justifier la réponse.

Exercice 3

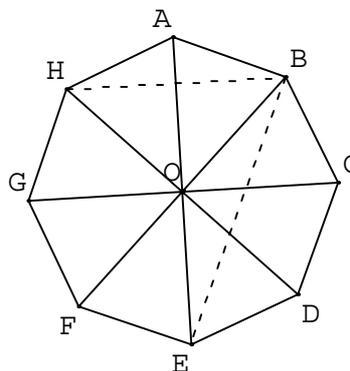
ABCDEFGH est un octogone régulier de centre O.

1°) a/ Calculer la valeur en degrés de l'angle.

\widehat{HOG}

b/ Calculer la valeur en degrés de l'angle

\widehat{HBE} .



2°) Construire à la règle et au compas cet octogone dans le cas où le rayon de son cercle circonscrit est égal à 5cm. La description de la procédure de construction n'est pas demandée mais les traits de construction sont attendus.

3°) On veut obtenir une pyramide régulière de base l'octogone ABCDEFGH construit précédemment et de sommet S.

a/ Quelles conditions doivent vérifier les longueurs des arêtes [SA], [SB], [SC], [SD], [SE], [SF], [SG], [SH] ?

b/ On prend $SA = 13$ cm. Calculer alors SO.

4°) On coupe la pyramide SABCDEFGH par un plan parallèle à sa base et passant par le milieu du segment [OS]. On obtient ainsi une petite pyramide.
Exprimer le volume v de la petite pyramide en fonction du volume V de la pyramide initiale SABCDEFGH.

Exercice 4

Un bassin est alimenté par deux fontaines qui ont chacune un débit constant.
Utilisée seule, la première fontaine remplit le bassin en 9 heures.
La seconde, si elle fonctionne seule, ne met que 7 heures à le remplir.

1°) Combien de temps serait nécessaire pour remplir le bassin si on utilisait les deux fontaines en même temps ?
Exprimer ce temps en heures, minutes et secondes.

2°) Si on laisse couler la première fontaine pendant quatre heures et la seconde pendant trois heures, la quantité d'eau recueillie au total est de 550 litres.
a/ Quelle est la capacité du bassin ?
b/ Calculer en litres par heure, le débit de chacune des deux fontaines.

PREMIER VOLET

Deuxième partie (4 points)

Dans cette partie, les questions portent sur l'annexe 1 issue d'un cahier d'élève de CM2.

1°) a) Analyser la procédure suivie par cet élève pour résoudre l'exercice n°1.

b) Quelle(s) autre(s) procédure(s) des élèves de CM2 auraient-ils pu utiliser pour arriver à la réponse juste ?

2°) Analyser l'erreur commise dans l'exercice 2 et donner une correction.

3°) Résoudre le problème n°3 et faire apparaître les difficultés supplémentaires qu'il présente et qui peuvent expliquer l'absence de réponse de l'élève.

4°) a) Compte tenu de ses productions (exercices 1 et 2), faire un bilan des acquis de cet élève.

b) Quelles aides méthodologiques pourrait-on lui apporter pour remédier à ses lacunes ?

DEUXIEME VOLET (8 points)

On trouvera en annexe :

- des pages du livre de l'élève " A nous les maths !" CE2 Editions SEDRAP 2001, codées Annexe 2 à 5.

Remarque : certaines parties de ces pages ont été dissimulées pour cette épreuve.

- des extraits des nouveaux programmes (pages 82 et 83 du BO n°1 du 14/02/2002) codés Annexe 6 et 7.

I) A propos de l'annexe 2 :

1°) Par rapport à la rubrique « au cœur de la nouvelle », quelles nouvelles compétences doit mobiliser l'élève pour répondre aux questions de la rubrique « Pour aller plus loin » ?

2°) Quel est l'intérêt pédagogique d'une rubrique « Pour aller plus loin » ?

II) A propos de l'annexe 3 :

1°) Citer quatre obstacles que peuvent rencontrer les élèves pour résoudre l'exercice 1 du document A.

2°) a) Faire une proposition pour compléter l'encart qui a été masqué: « Ce que je dois retenir ».

b) Quel statut cet écrit mathématique pourra-t-il avoir dans la classe ?

III) A propos des annexes 4 et 5 :

1°) Dans quel(s) exercice(s) les élèves comparent-ils deux nombres ?

2°) Dans quel(s) exercice(s) les élèves intercalent-ils des nombres ?

3°) Quelle critique peut-on formuler à propos de l'exemple donné dans l'exercice 5 ? Proposer une modification de la présentation de l'exemple.

IV) A propos de l'ensemble des annexes 2 à 5:

1°) Définir les objectifs principaux d'apprentissage présents dans ces annexes.

2°) Rédiger en quelques lignes, la progression proposée.

3°) Citer trois points forts des orientations ministérielles présents dans ces annexes.

Annexe 1

① Un film a commencé à 20h35 et il s'est terminé à 22h08. Calculer sa durée.

② Une cuisinière sait qu'il faut 2h15 min pour que sa dinde soit cuite. Et quelle heure devra-t-elle l'enfourner si on veut la manger à 12h10?

③ Le soir, Monsieur Vertou souhaiterait regarder à 20h50 le film qui passe sur France 2, puis à 23h05 le journal sur France 3. Le film dure 2h25, pourra-t-il suivre intégralement les deux émissions? Sinon, combien de temps d'actualités manquera-t-il?

① le film dure 1 h 33 min

20h35

↓ 25 min

21h00

↓ 1h08

22h08

th

1h08
+ 25

1h33 min

② la cuisinière met sa dinde à 10h35 min met

12h10
- 2h15

9h55 mon

③

Ce que je vais apprendre...

- Intercaler des nombres.
- Ranger, comparer, encadrer des nombres compris entre 0 et 10 000.

POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS

Si on représente un chiffre par \$, on aura :
 $\$ < \$\$ < \$\$\$ < \$\$\$\$$

Les nombres de 0 à 10 000

ordre et comparaison

Étourdie !

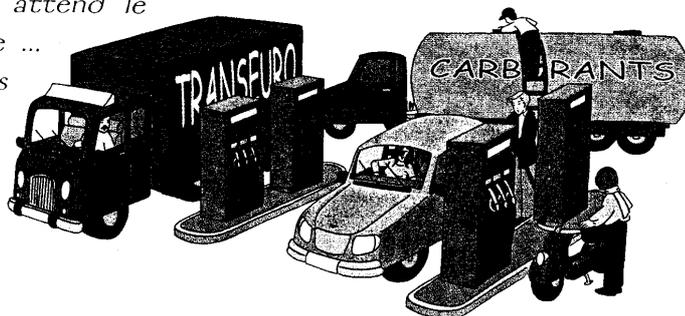
« Tonton, au secours !
 – Qu'est-ce qui t'arrive, ma petite Roxane ?

– Il faut que tu m'aides ! J'ai un devoir à faire, mais j'ai pas eu le temps de noter les nombres. C'est la cata !

– Attends ! Calme-toi. Lis-moi ton problème.

– Quelle journée pour la famille "Étourdie" : ils sont tous passés à la station-service !

Ce matin, la mère a mis ... litres d'essence dans sa voiture et elle a commandé ... litres de fuel pour le chauffage, car la cuve qui contient ... litres est presque vide. Elle attend le camion de ... ou ... litres qui doit livrer cet après-midi.



Pendant que le père faisait le plein de son camion : ... litres de gazole et que le fils mettait ... litres d'essence dans son scooter, un camion-citerne déversait ... litres dans chacune des cuves de la station-service.

– Et où est la question de ton problème ?

– Euhh... j'ai oublié de la recopier !

– Je crois que toi aussi tu fais partie de la famille "Étourdie".

En attendant, voici les nombres qui te manquent, remets-les à leur place : 9 500 ; 58 ; 350 ; 2 000 ; 5 000 ; 1 800 ; 5 ; 6 000. » ■

AU CŒUR DE LA NOUVELLE

- 1 Range les différentes capacités (ou contenances) de la plus petite à la plus grande.
- 2 Remplace chaque nombre de litres dans la phrase qui lui convient.
- 3 Remplace les informations ainsi rangées sur une corde à nombres en débutant par le nombre le plus petit.

POUR ALLER PLUS LOIN

- 1 Le fuel de la maison est livré avec le camion-citerne contenant 6 000 litres. Combien restera-t-il de litres dans la citerne lorsque la cuve de la maison sera remplie ?
- 2 Papa a fait le plein du réservoir de la voiture. Il parcourt 300 km par semaine et consomme 6 litres aux 100 km. À la fin de la semaine, peut-il encore rouler ou doit-il aller faire le plein ?

A



ENVOIS VERS L'ÉTRANGER LES TARIFS COURRIER 0-2 KG

(APPLICABLES AU 2 JUIN 2000)

SERVICE PRIORITAIRE COURRIER 0-2 KG

Liste des principaux pays par zone

Zones	Pays
1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Gibraltar, Irlande, Italie (+ San Marin), Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Vatican.
2	Autres pays d'Europe, Maroc, Tunisie, Algérie.
3	Autres pays d'Afrique.
4	Amérique du Nord, Proche-Orient, Moyen-Orient, Asie centrale.
5	Amérique centrale, Caraïbes, Amérique du Sud, Asie.

poids jusqu'à	Zone 1		Zone 2		Zone 3		Zone 4		Zone 5		Zone 6	
	FF	€										
20 g	3,00	0,46	3,80	0,58	3,90	0,59	4,40	0,67	4,90	0,75	5,20	0,79
40 g	4,60	0,70	7,00	1,07	7,80	1,19	8,20	1,25	9,00	1,37	9,70	1,48
60 g	6,00	0,91	10,00	1,52	10,50	1,60	13,00	1,98	14,00	2,13	15,00	2,29
80 g	7,00	1,07	11,00	1,68	11,50	1,75	14,00	2,13	16,00	2,44	17,00	2,59
100 g	8,00	1,22	12,00	1,83	12,50	1,91	15,00	2,29	17,00	2,59	19,00	2,90
200 g	18,00	2,74	20,00	3,05	25,00	3,81	28,00	4,27	30,00	4,57	36,00	5,49
300 g	28,00	4,27	30,00	4,57	35,00	5,34	36,00	5,49	43,00	6,56	50,00	7,62
400 g	32,00	4,88	32,00	4,88	40,00	6,10	44,00	6,71	52,00	7,93	63,00	9,60
500 g	35,00	5,34	35,00	5,34	45,00	6,86	52,00	7,93	60,00	9,15	72,00	10,98
750 g	47,00	7,17	49,00	7,47	57,00	8,69	70,00	10,67	85,00	12,96	105,00	16,01
1 kg	56,00	8,54	58,00	8,84	70,00	10,67	90,00	13,72	105,00	16,01	130,00	19,82
1,25 kg	65,00	9,91	67,00	10,21	85,00	12,96	110,00	16,77	125,00	19,06	155,00	23,63
1,50 kg	69,00	10,52	71,00	10,82	100,00	15,24	120,00	18,29	145,00	22,11	180,00	27,44
1,75 kg	73,00	11,13	75,00	11,43	110,00	16,77	130,00	19,82	160,00	24,39	205,00	31,25
2 kg	77,00	11,74	79,00	12,04	120,00	18,29	140,00	21,34	175,00	26,68	230,00	35,06
2,5 kg*			115,00	17,53	155,00	23,63						
3 kg*			140,00	21,34	200,00	30,49						

B

PAYS PRODUCTEURS DE SUCRE DE CANNE

(en milliers de t)	1969-1970
MONDE	37 297
1. Cuba	5 000
2. Brésil	4 410
3. Inde	2 715
4. Mexique	2 377
5. Chine	1 900
6. Australie	2 134

AU CŒUR DES DOCUMENTS

DOCUMENT A

1 Voici le tableau établi par La Poste pour l'affranchissement d'envois à l'étranger.

Dans quelles zones se situent l'Irlande ? le Canada ? le Bénin ?

Combien paiera-t-on, en euros, pour expédier :

- une lettre de 254 g en Irlande ?
- un colis de 1 265 g au Canada ?
- un colis de 975 g dans un pays d'Asie ?

DOCUMENT B

1 Quels pays produisent plus de sucre de canne que le Mexique ? moins que l'Inde ?

Une erreur s'est glissée dans ce classement : corrige l'ordre.

PAPIER-CRAYON

► Calcul réfléchi ◀

Écris :

• la dizaine qui suit, la dizaine qui précède, sur des nombres de quatre chiffres.

Ex. : sur 1 585 ; 1 804... ;

• la centaine qui suit, la centaine qui précède, sur des nombres de quatre chiffres.

Ex. : sur 5 420 ; 5 045... ;

• le millier qui suit, le millier qui précède, sur des nombres de quatre chiffres.

Ex. : sur 2 420 ; 1 584...

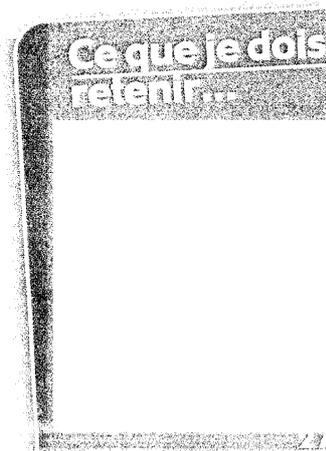
CALCUL MACHINE

Compte de 100 en 100 à partir d'un nombre quelconque de quatre chiffres.

Ex. : $4\ 324 + 100 = \dots$

Compte de 1 000 en 1 000 à partir d'un nombre quelconque de quatre chiffres.

Ex. : $1\ 237 + 1\ 000 = \dots$



Annexe 4

- 1** Trace une frise historique où tu situeras d'abord 0 et 2 000, puis 500, 1 000 et 1 500.

Place ensuite quelques grandes dates.

481 : Clovis roi des Francs.

1969 : des hommes marchent sur la Lune.

800 : Charlemagne empereur.

1494 : naissance de François I^{er}.

1434 : invention de l'imprimerie.

1789 : début de la Révolution.

1492 : découverte de l'Amérique.

Place aussi ton année de naissance et l'année actuelle.

- 2** Complète ces nombres pour que le rangement soit juste.

$7\ 584 > 7\ 4\dots > 7\ 4\dots > 7\dots > 6\dots 25 > 6\dots 5 > 6\ 000$

- 3** Mets le signe qui convient : < ou >.

$1\ 000 + 1\ 000 + 100 + 100 + 100 + 100 + 10 + 10 + 5 \dots 2\ 435$

$1\ 000 + 1\ 000 + 1\ 000 + 1\ 000 + 1\ 000 + 1\ 000 + 100 + 8 \dots 6\ 280$

$1\ 000 + 100 + 100 + 100 + 100 + 100 + 100 + 100 + 100 + 5 \dots 1\ 750$

$1\ 000 + 100 + 100 + 100 + 100 + 100 + 10 + 10 + 1 \dots 521$

- 4** Observe la corde à nombres colorée ci-dessous, puis trouve de quelle couleur sont les nombres suivants.

7 854 ; 6 006 ; 8 956 ; 9 520 ; 6 255 ; 5 002 ; 5 333 ; 7 001



- 5** Dans un tableau comme celui ci-dessous, place les nombres suivants dans la colonne « nombre », puis encadre ce nombre entre centaines et milliers.

5 423 ; 6 254 ; 8 425 ; 8 500 ; 9 002 ; 5 042 ; 6 450 ; 7 205

millier précédent	centaine précédente	nombre	centaine suivante	millier suivant
5 000	5 400	5 423	5 500	6 000

Annexe 5

- 6** Utilise certaines des étiquettes suivantes pour construire des nombres inférieurs à ceux proposés.

quatre mille deux cent six huit

..... < 2 684 < 5 840 < 8 000
 < 4 500 < 3 000 < 6 400

- 7** Parmi les étiquettes ci-contre, recopie celles dont le nombre est plus grand que 2 347 et plus petit que 5 625.

2 437 6 340 5 562 6 355
 2 175 3 247 5 265 2 743

- 8** Relie chaque nombre à sa décomposition.

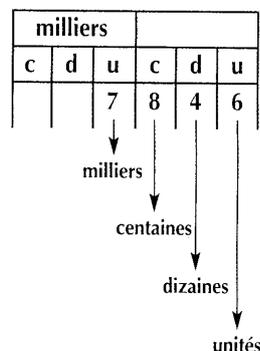
2 347 •	• 62 centaines
5 909 •	• 7 milliers et 15 unités
6 200 •	• $(2 \times 1\,000) + (3 \times 100) + (4 \times 10) + 7$
7 015 •	• $(6 \times 1\,000) + (2 \times 10)$
7 150 •	• $(5 \times 1\,000) + (9 \times 100) + 9$
6 020 •	• 71 centaines et 5 dizaines

- 9** Compare les nombres suivants deux à deux, avec les mots « est inférieur à » ou « est supérieur à » (les signes < ou > ne peuvent se placer qu'entre des nombres en chiffres).

deux mille six cent vingt ... mille deux cent vingt-six
 huit mille cent trois ... trois mille cent huit
 cinq mille ... mille cinq
 mille quatre-vingt-deux ... deux mille vingt-quatre
 mille cent sept ... mille sept cents.

POUR RÉALISER LES EXERCICES

Dans un nombre, chaque chiffre a une valeur différente selon sa position :



MATHÉMATIQUES**ÉDUCATION SCIENTIFIQUE****OBJECTIFS**

Les connaissances et les savoir-faire développés au cycle 3 doivent contribuer au développement d'une pensée rationnelle, à la formation du citoyen, et permettre de bénéficier au mieux de l'enseignement donné au collège. Ce triple impératif concerne aussi bien les connaissances que doivent acquérir les élèves que leur capacité à les mobiliser, de façon autonome, pour résoudre des problèmes.

La résolution de problèmes est au centre des activités mathématiques et permet de donner leur signification à toutes les connaissances qui y sont travaillées : nombres entiers et décimaux, calcul avec ces nombres, approche des fractions, objets du plan et de l'espace et certaines de leurs propriétés, mesure de quelques grandeurs.

Les situations sur lesquelles portent les problèmes proposés peuvent être issues de la vie de la classe, de la vie courante, de jeux, d'autres domaines de connaissances ou s'appuyer sur des objets mathématiques (figures, nombres, mesures...). Elles sont présentées sous des formes variées : expérience concrète, description orale, support écrit (texte, document, tableau, graphique, schéma, figure).

Au travers de ces activités, le développement des capacités à chercher, abstraire, raisonner, prouver, amorcé au cycle 2, se poursuit. Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte les démarches mises en œuvre par les élèves, les solutions personnelles qu'ils élaborent, leurs erreurs, leurs méthodes de travail, et de les exploiter dans des moments de débat. Au cycle 3, les élèves apprennent progressivement à formuler de manière plus rigoureuse leurs raisonnements, s'essaient à l'argumentation et à l'exercice de la preuve.

Dans les moments de réflexion collective et de débat qui suivent le traitement des situations, l'usage ordinaire de la langue orale et les formulations spontanées des élèves prévalent. Ils sont toutefois complétés par le recours à un lexique et à des formulations spécifiques, nécessaires à la rigueur du raisonnement. Une attention particulière doit être portée aux difficultés de lecture des énoncés que rencontrent de nombreux élèves afin, d'une part, de ne pas pénaliser les élèves dont l'autonomie face à l'écrit est insuffisante, d'autre part, de travailler les stratégies efficaces de lecture de ces types de textes. L'écriture comporte, en mathématiques, différentes formes qui doivent être progressivement distinguées : écrits pour chercher, écrits pour communiquer une démarche et un résultat, écrits de référence.

L'élaboration des connaissances se réalise au travers de la résolution de problèmes, leur maîtrise nécessite des moments d'explicitation et de synthèse, et leur efficacité est conditionnée par leur entraînement dans des exercices qui contribuent à leur mémorisation.

La diffusion maintenant généralisée des calculatrices rend moins nécessaire la virtuosité des élèves dans les techniques opératoires (calcul posé), dont on attend seulement qu'elles permettent de renforcer la compréhension des opérations. L'apprentissage des techniques opératoires fournit une occasion de renforcer la compréhension de certaines propriétés des nombres et des opérations. Le calcul mental sous toutes ses formes (résultats mémorisés, calcul réfléchi) occupe la place principale et accompagne l'usage intelligent d'une calculatrice ordinaire.

L'enseignement des mathématiques doit intégrer et exploiter les possibilités apportées par les technologies de l'information et de la communication : calculatrices, logiciels de géométrie dynamique, logiciels d'entraînement, toile (pour la documentation ou les échanges entre classes), rétroprojecteur (pour les moments de travail collectif). Le document d'application précise et développe, pour chaque contenu, les compétences élaborées au cours du cycle, apporte un éclairage sur les modalités d'apprentissage et donne des pistes d'activités pédagogiques. Il constitue un complément indispensable pour la mise en œuvre du présent programme.

PROGRAMME**1 - Exploitation de données numériques**

Ce domaine recouvre l'ensemble des problèmes dans lesquels les nombres et le calcul interviennent comme outils pour traiter une situation, c'est-à-dire pour organiser, prévoir, choisir, décider :

- problèmes résolus en utilisant les connaissances sur les nombres naturels et décimaux et sur les opérations étudiées ;
- problèmes relevant de la proportionnalité, résolus en utilisant des raisonnements personnels appropriés ;
- utilisation de données organisées en listes, en tableaux, ou représentées par des diagrammes, des graphiques.

Le raisonnement y occupe une place importante, en particulier dans la résolution de problèmes relevant de la proportionnalité.

Ce qu'on appelle traditionnellement le "sens des opérations" doit être au centre des préoccupations. Les problèmes ne se limiteront pas à ceux qui peuvent se résoudre à l'aide d'une seule opération : des problèmes nécessitant le recours, explicite ou non, à des étapes intermédiaires seront également proposés. Selon les problèmes proposés, selon la maîtrise qu'il a des connaissances en jeu, l'élève aura recours à des procédures expertes ou élaborera des procédures personnelles de résolution.

Des situations relevant de la proportionnalité sont proposées et traitées en utilisant des raisonnements personnels, adaptés aux données en jeu dans la situation et aux connaissances numériques des élèves (voir les exemples fournis dans le document d'application). Les élèves distingueront ces situations de celles pour lesquelles ces raisonnements ne sont pas pertinents (situations de non-proportionnalité). Ces procédures de résolution concernent également les problèmes relatifs aux pourcentages, aux échelles, aux vitesses moyennes et aux conversions entre unités de longueur, de masse, de contenance, de durée ou d'aire qui trouvent leur place sous cette rubrique. À partir de cette première approche dont l'importance ne doit pas être sous-estimée, l'étude organisée de la proportionnalité sera mise en place au collège.

Les élèves sont également confrontés à la lecture, à l'interprétation critique et à la construction de divers modes de représentation (listes, tableaux, diagrammes, graphiques), à partir de données effectives : enquêtes, mesurages en sciences, documents d'actualité. Au-delà d'une première maîtrise de ce type d'outils, on cherche à mettre en lumière le fait que l'interprétation de l'information dont ils rendent compte doit être faite avec vigilance : selon les graduations choisies, les mêmes données peuvent, par exemple, donner l'impression d'une forte ou d'une faible croissance.

2 - Connaissance des nombres entiers naturels

Les connaissances relevant de ce domaine doivent être bien maîtrisées à la fin de l'école primaire. L'étude organisée des nombres se limite aux nombres de la classe des millions, mais des nombres plus grands peuvent être rencontrés. À la fin du cycle 3, les élèves doivent maîtriser la lecture et l'écriture des nombres entiers naturels. Ils doivent comprendre les principes de la numération décimale, en particulier que la valeur des chiffres dépend de leur position dans l'écriture des nombres, en relation avec les activités de groupements et d'échanges qui la sous-tendent.

Ils doivent également maîtriser la comparaison et le rangement de ces nombres et avoir travaillé sur le placement exact ou approché de nombres sur une droite graduée, en relation avec la proportionnalité. Le travail sur les graduations sera réinvesti ensuite dans l'étude des nombres décimaux.

Une bonne maîtrise des relations entre des nombres d'usage fréquent permet de structurer le domaine numérique. Elle fournit des points d'appui pour le calcul mental, notamment pour le calcul approché, et constitue une première approche de l'arithmétique qui sera poursuivie au collège.

Les connaissances relatives aux nombres entiers naturels concernent :

- la numération décimale : valeur des chiffres en fonction de leur

position, suites de nombres ;

- les désignations écrites (en chiffres et en lettres) et parlées des nombres ;
- la comparaison et le rangement de nombres, le placement de nombres sur une droite graduée ;
- les relations arithmétiques entre les nombres : doubles, moitiés, quadruples, quarts, triples, tiers... , notamment entre nombres d'usage courant, la notion de multiple (multiples de 2, 5 et 10).

3 - Connaissance des fractions simples et des nombres décimaux

Au cycle 3, les élèves mettent en place une première maîtrise des fractions et des nombres décimaux : compréhension de leurs écritures, mise en relation des écritures à virgule avec des sommes de fractions décimales, comparaison des nombres décimaux, utilisation de graduations. Leur étude sera poursuivie au collège.

Les fractions et les nombres décimaux doivent d'abord apparaître comme de nouveaux nombres, utiles pour traiter des problèmes que les nombres entiers ne permettent pas de résoudre de façon satisfaisante : problèmes de partage, de mesure de longueurs ou d'aires, de repérage d'un point sur une droite. Les fractions sont essentiellement introduites, au cycle 3, pour donner du sens aux nombres décimaux.

La compréhension des nombres décimaux est favorisée par la comparaison de certaines de leurs propriétés avec celles des nombres entiers : la notion de "nombres consécutifs" a du sens avec les nombres entiers, elle n'en a plus avec les nombres décimaux, intercaler un nombre entre deux décimaux est toujours possible (ce qui n'est pas vrai pour deux nombres entiers), le nombre de chiffres de l'écriture décimale est un critère de comparaison de deux nombres entiers et ne l'est plus pour deux nombres décimaux.

Concernant les écritures à virgule des nombres décimaux, les élèves doivent comprendre que la valeur d'un chiffre dépend de sa position : cette valeur se définit notamment par rapport à l'unité (le dixième et le centième représentent dix fois moins et cent fois moins que l'unité) et par rapport à celle des chiffres voisins (le centième représente dix fois moins que le dixième).

Dans les situations où des décimaux sont utilisés, on rendra les élèves attentifs au choix des décimales pertinentes.

Les connaissances relatives aux fractions et aux nombres décimaux concernent :

- les fractions simples : utilisation, écriture, encadrement entre deux nombres entiers successifs, écriture comme somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1 ;
- les nombres décimaux : utilisation, valeur des chiffres en fonction de leurs positions dans une écriture à virgule, passage de l'écriture à virgule à une écriture fractionnaire (fractions décimales) et inversement, suites de nombres décimaux, lien entre désignations orales et écritures chiffrées ;
- la comparaison, le rangement, l'intercalation, l'encadrement de nombres décimaux, leur placement sur une droite graduée ;
- la valeur approchée d'un décimal à l'unité près, au dixième près, au centième près.

4 - Calcul

Dans ce domaine, les compétences en calcul mental (résultats mémorisés, calcul réfléchi exact ou approché) sont à développer en priorité. Pour cela, une bonne connaissance des tables est indispensable. Elle suppose de savoir fournir aussi bien un résultat direct (somme ou produit) qu'un résultat dérivé (complément et différence, facteur d'un produit ou quotient). Le calcul réfléchi implique la mise en œuvre de procédures personnelles, adaptées à chaque calcul particulier : elles peuvent être uniquement mentales ou s'appuyer sur un écrit. L'explicitation et l'analyse, par les élèves, des raisonnements utilisés constituent un moment important de cet apprentissage. Le travail sur le calcul approché commence au cycle 3. Il doit être utilisé dans des situations où les élèves peuvent lui donner du

sens, par exemple : contrôle d'un résultat obtenu par écrit ou à l'aide d'une calculatrice, moyen de décider dans une situation où le résultat exact n'est pas nécessaire.

Les techniques opératoires usuelles sont mises en place sur des nombres d'usage courant, en s'attachant à assurer une bonne compréhension des étapes du calcul. Elles ne doivent pas faire l'objet d'une recherche de virtuosité excessive.

Les élèves doivent être capables d'utiliser des calculatrices comme moyen ordinaire de calcul (par exemple, dans la résolution de problèmes qui ne peuvent pas être traités mentalement) et maîtriser certaines de leurs fonctionnalités.

Les connaissances relatives au calcul concernent :

- la mémorisation de résultats sur les nombres entiers et décimaux (voir la rubrique compétences) ;
- les techniques opératoires : addition, soustraction de nombres entiers ou décimaux, multiplication de deux nombres entiers ou d'un nombre décimal par un nombre entier, division euclidienne de deux nombres entiers (quotient entier et reste) ;
- le calcul réfléchi exact ou approché : organisation et traitement de calculs (mentalement ou avec l'aide de l'écrit), ordre de grandeur d'un résultat ;
- l'utilisation de calculatrices et la maîtrise de certaines de leurs fonctionnalités.

5 - Espace et géométrie

L'objectif principal est de permettre aux élèves d'améliorer leur "vision de l'espace" (repérage, orientation), de se familiariser avec quelques figures planes et quelques solides et de passer progressivement d'une géométrie où les objets et leurs propriétés sont contrôlés par la perception à une géométrie où ils le sont par explicitation de propriétés et recours à des instruments. Les activités du domaine géométrique ne visent pas des connaissances formelles (définitions), mais des connaissances fonctionnelles, utiles pour résoudre des problèmes dans l'espace ordinaire, dans celui de la feuille de papier ou sur l'écran d'ordinateur, en particulier des problèmes de comparaison, de reproduction, de construction, de description, de représentation d'objets géométriques ou de configurations spatiales (notamment, représentations planes de solides). Si les compétences attendues en fin de cycle ne concernent que quelques figures et solides, les problèmes proposés portent sur d'autres objets : quadrilatères particuliers tels que le trapèze, le "cerf-volant", le parallélogramme ; solides tels que le prisme, la pyramide, la sphère, le cylindre, le cône.

La notion d'agrandissement ou de réduction de figures fait l'objet d'une première étude, en liaison avec la proportionnalité, et conduit à une approche de la notion d'échelle.

Les connaissances relatives à l'espace et à la géométrie concernent :

- le repérage de cases ou de points sur un quadrillage ;
- l'utilisation de plans et de cartes ;
- les relations et propriétés géométriques : alignement, perpendicularité, parallélisme, égalité de longueurs, symétrie axiale, milieu d'un segment ;
- l'utilisation d'instruments (règle, équerre, compas) et de techniques (pliage, calque, papier quadrillé) ;
- les figures planes (en particulier : triangle et ses cas particuliers, carré, rectangle, losange, cercle) : reconnaissance, reproduction, construction, description, décomposition d'une figure en figures plus simples ;
- les solides (en particulier : cube, parallélépipède rectangle) : reconnaissance, reproduction, construction, description, représentations planes (patrons) ;
- l'agrandissement et la réduction de figures planes, en lien avec la proportionnalité.

**CONCOURS EXTERNE SPECIAL DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES
ECOLES DE ET EN LANGUE REGIONALE - SESSION 2003**

Commentaire et traduction d'un texte en Langue Régionale: OCCITAN

Coefficient :
3

Note aux candidats

Vous disposez **de 3 heures** pour effectuer, sans dictionnaire, le commentaire et la traduction du texte joint.

- SUJET -

Première partie : Commentaire guidé

- 1) Desgatjatz los diferents nivèls temporals presents dins lo recit. Cossí se religan entre eles ? (3 pts)
- 2) Que podèm saber o devinhar de la vida del narrator-personatge, de sa persona, de sa personalitat ? (3 pts)
- 3) Quinas relacions particularas i a entre aquel endrech precís, « lo recapte de l'Uganaud » e lo narrador ? Cossí se manifèstan ? Cossí son analisadas ? (4 pts)
- 4) - Que i a de romanesc dins aquesta pagina ? (4 pts)

Deuxième partie : Traduction

Revirar : de « Un après-dinner » a « conéisser l'environa » (6 pts)

Lo recapte de l'Uganaud ⁽¹⁾

Dins lo maset ont passèt son enfança, en Cevenas, lo narrator descobriguèt un jorn que lo placard de la cosina aviá un doble fons. Jos la pòst d'en bas, i aviá un trauc dins la paret, dich « lo recapte de l'uganaud » ont s'amagava lo camisard secutat pels dragons del Rei, a la debuta del sègle XVIII. Ara es adult. Escriu a un amic.

Lo « recapte del camisard » m'aviá totjorn pivelat. Imaginave l'òme, aquí assetat dins l'escuresina, bof tengut.

L'an passat, après ma separacion ambé Anna, quand venguère en cò de mei gents ais Oliviers, me semblèt que quauquei jorns dins aquelei luòcs de mon enfança, aquò m'ajudariá a traversar aquela marrida passa. Una idèa un pauc romanesca, anatz pensar ? Lo besonh d'èstre sol puslèu. De pas faire patir mei gents de mon patiment, sai que.

Bancel me prestèt l'ostau.

- As pas besonh d'èstre tròp exigent, mon dròlle, me venguèt Ferdinand. Sas, es pas l'otel tres estelas. I logam lei Marocans quand venon per vendèmias. I aurà benlèu quauqueis estriganhas.

Passèri sus leis estriganhas e la manca de cagador. Aquela simplicitat païsana èra puslèu un solaç qu'una manca. La Trapa. Mon costat « retorn ai sòrgas », vesètz ?

Un après-dinnar, l'enveja de tornar veire lo recaptador me prenguèt. Un petaç de tela cirada cubrissiá lo fons, sota un parelh de bacinas de plastica.

Leis escartèrè. Soslevèrè la pòst. La cadiera èra totjorn aquí, ela. Dau còp – m'avise ara que, benlèu es un pantais d'enfant que me revenguèt – pensèrè qu'èra lo moment ò jamai...

Siái pas gaire espés. Capitèrè de m'enfaufilar dins lo trauc. D'assetat sus la cadiera, entre lo pòst e ma tèsta, i aviá un parelh de dets. Per esprovar la sentida d'embarrament, coma aviái levat lei bacinas, metèrè lo cabucèl. Vos dirai pas qu'aquò me faguèt coma se fuguèsse enterrat viu. Seríá tròp aisit. Aquela flaira de confit fresc, en estiu, me quitava pas solament de sovenirs marrits. Puslèu de baumas exploradas ambé lei companhs, de sosterrens d'aventura.

Lo negre, de segur, èra negror d'a fons. Tanben lo silenci. Levat, un còp que boleguère pas pus, la virona d'un corcoçon. Aviái, tot bèu just, la plaça de paupar, en davant de ieu, lo tròç de muralha un pauc mostosa. Mei dets cercavan lo jonch dei pèiras, coma fan benlèu lei bòrnis per conéisser l'environa.

Una d'aquelei pèiras, me semblèt que jonchava pas. Bolegava. Podíá quasiment jogar entre leis autras. Faguère tant, en m'escarraunhant un pauc la cima dei dets, que capitèrè de la tirar d'a fons vers ieu. Sentiguère de grans de mortier e de graveta que me tombavan sus lei sabatas. Paupèrè a l'asard dins lo trauc.

Sota mei dets, i aviá quicòm d'un pauc mofle, coma de cuèr. Evidentament, pas jamai me venguèt a l'idèa d'un tresaur de familha. Es d'intrada au Libre que pensèrè. Savètz : la Bíblia que leis uganauds l'escondián dins d'endrechs qu'es pas possible... Èra pas aquò.

Aguère sus mei genolhs una mena de sacòcha de cuèr abenat, estacada d'un correjon. Lo temps d'una ilhauçada me venguèt que mercejavè mau Ferdinand de son aculhença. E puèi, es la reaccion... professionala - me comprenèt - que prenguèt lo dessús.

La seguida deis eveniments me menèt tan luènh qu'es solament de mes après ma descubèrta que decidiguère de vos la faire partejar.

Jòrgi Gròs, *Ieu Bancel...*, MARPOC / IEO, 1989.

(1) Los uganauds : nom donat als protestants.

CONCOURS EXTERNE SPECIAL DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES DE ET EN LANGUE REGIONALE - SESSION 2003	
Commentaire et traduction d'un texte en Langue Régionale: CATALAN	Coefficient : 3
Note aux candidats Vous disposez de 3 heures pour effectuer, sans dictionnaire, le commentaire et la traduction du texte joint.	

- SUJET -

Première partie : Commentaire guidé

Text *El puig del Taure*, Llibres del Trabucaire, Joan TOCABENS, Canet, 1998.

- 1. A l'inici, com es troba mentalment en Claudi ? Per què ?**
2. Demostreu com els esdeveniments i l'aparició de la Mariem ens revelen la complexitat del seu estat d'esprit.
3. Un altre *personatge* s'interposa entre en Claudi i la Mariem, presenteu-lo i analitzeu el seu paper de cara als dos joves protagonistes.
4. Finalment, com actua en Claudi entre la Mariem i l'altre *personatge* ?
Segons el vostre judici, acabeu de caracteritzar la personalitat d'en Claudi.

Deuxième partie : Traduction

Traduire depuis « Sense deixar de fitar l'espectacle, ... » jusqu'à « ... amb la fúria dels elements ».

Quan es va adormir en fi, sols va ser per un parell d'hores, perquè havia descuidat de parar el rellotge i que aquest es va posar a dringar com solia a les sis i mitja. En Claudi despertà brutalment, tot maleint el seu oblit, però ja no tenia més son. Va optar per aixecar-se i anar una vegada més a passejar pel terme, amb l'esperança desraonada de caure sobre la seva amiga del Raconet.

Heus ací perquè va agafar la direcció indicada per la noia unes setmanes abans, el senderoi que desembocava en el replà dels freixes. El dia era núvol i fred sense ser tempestuós. Entre els arbres, en la rogalia immediata o en la vall, no apareixia ningú. Decepcionat, el jove tirà viarany amunt, vers el peu del Taure, la silueta del qual entre flocs de broma i ràfegues, resultava encara més impressionant.

- Estàs ben liret, Claudi ! –mormolà- amb el temps que fa, no se li ocorreria a ningú posar el nas a fora, sobretot cap a les altures !

Tossudament, va seguir caminant. De totes maneres, si tornava al poble, no sabia com passar el temps, tot exposant-se a una trucada eventual a la Cory a la qual no hauria sabut què contestar a desgrat de les seves resolucions de la nit.

Anava progressant, capbaix, sumit en pensaments contradictoris, quan va remarcar una empremta fresca en l'humus rellentós del sender. Es va parar per observar la traça. No pertanyia ni a vaca, ni a cavall com ho havia imaginat primer, car en un indret de terra remoguda va endevinar els dibuixos d'una sola de goma. El jove s'agenollà. L'empremta de la part davantera de la sola apareixia bastant clara perquè la persona pujava apoiant-se amb la punta del peu, mentre l'arrodonit del taló era sols una corba esborradissa.

- És un peu petit –constatà el noi, mesurant d'un ullada la distància que separava la punta del taló. Una criatura... o una dona.

La constatació el va animar. I si la Mariem havia decidit de fer el mateix passeig, potser amb l'esperança d'encontrar-lo ? Es va afanyar rost amunt, sense deixar de vista la petja que corria pel mateix camí, mentre a poc a poc s'anava persuadint que no s'enganyava. Les empremtes revelaven una anadura ràpida, amb un ritme que no hauria pogut aguantar una criatura.

- O és ella, o és algú de molt entrenat ! –pensà.

Amb tot, el desig de retrobar la noia era matisat per la temença d'ésser rebut fredament:

- Qui sap com s'haurà pres que no et manifestessis ?

La pregunta el turmentava tant que es va posar a imaginar vàries excuses que, ben mirat, li pareixien tan ridícules unes com altres. Estava capficat en el seu problema quan va apercebre una silueta quitllada, d'esquenes al sender i de cara al taure, al cim d'una penya planera que s'aixecava a un centenar de metres més alt.

No hi havia cap dubte. En Claudi reconeixia l'anorac violat i verd de la Mariem. Va hesitar un moment, però aviat es va encaminar cap a la jove que semblava meditar. La fressa del vent i la catifa de llistó esborraven qualsevol fressa. Es va trobar al peu de la penya sense que la noia l'hagués sentit o vist arribar. L'enginyer vacil·lava de nou per saber quina actitud escollir. Cridar-la i rompre potser l'encís d'un moment privilegiat, o escalar la penya en silenci per anar a seure a costat seu, amb el risc d'espantar-la encara més.

Desfent-se de la motxilla, va optar per la segona solució. Va enfilarse pel relleu de la pedra per eixir just a la seva dreta. Acabava d'aparèixer a dalt de la penya sense que ella mogués peu o cama, en una immobilitat silenciosa que el va inquietar. Començava a acostar-se lliscant sobre el granit humitós, quan la sorpresa el deixà plantat a mig camí.

- Estava convençuda que vindries, Claudi. Seu i no diguis res per favor.

La noia havia parlat sense moure's ni mirar-lo, i amb una serenitat tan perfecta que el jove no es va veure amb cor de fer-li qualsevol pregunta.

Es va quedar un moment contemplant el seu perfil de figura de terrissa antiga, on lluien encara algunes gotes de suor que li havien regalat pel front abans de parar-se en la galta. Com que la noia romania immòbil, en Claudi va girar els ulls vers la massa adusta de la muntanya i va tenir un ensurt. Vestit dels parracs d'una broma adés espessa com cúmulus, adés transparent com un tul, el cos del taure anava cobrant vida i semblava estirar-se cel amunt per crevar les nuvolades que li coronaven el front, mentre el seu tors de penya i gel era animat d'un sacseig regular com si un cor de pedra viva s'hagués posat tot d'una a bategar-li en el pit. El Taure vivia, d'una vida interior i salvatge que recorria les vetes minerals i les fonts més secretes de les seves entranyes amb un polsar de sang bullent.

La visió, al·lucinadora, donava la impressió que el puig tenia ganes de posar-se a avançar, aixafant-ho tot sota els seus passos. I de repent, com per concretitzar aquell anhel, una explosió tremenda el va sacsejar, repercutint-se per l'entrellat de la roca fins a fer tremolar la socolada de la penya on la Mariem i en Claudi s'havien assegut.

A mijta altura del Taure, a nivell de la segona glacera que el cenyia com un faixa de vidre, un enorme serac que s'acabava de destacar enmig d'una garba de vespilles de glaç, basculava cingle avall amb una fressa de

tronada, arrencant gel i penya abans d'esmicolar-se contra els sortints més massissos, i d'acabar en una allau devastadora que vingué a morir al peu de la muntanya després d'haver-ne assolat una part de la cara nord.

Sense deixar de fitar l'espectacle, la noia, en un reflex de temor s'havia acostat a Claudi i li havia agafat la mà. La sorpresa de l'estreta d'uns dits calents i enfebrats, a més de sobtar l'enginyer, el van deixar tan torbat que va fer abstracció del Taure i de la seva fúria. Amb tot, no gosava ni mirar la jove, ni moure la mà que reposava sobre la penya. Entre carn i roca, tenia la impressió de ser penetrat per dos fluxos tan contraris com la calor de la vida i el glaç de la mort. Va haver de fer un esforç per girar el cap vers la Mariem que havia deixat la contemplació de la muntanya i el fixava amb una expressió de tendresa gairebé punyent. Llavors els llavis es van atreure per un bes apassionat que s'harmonitzava amb la fúria dels elements.

Joan TOCABENS, *El puig del Taure*, Llibres del Trabucaire, Canet, 1998.